

**ROYAUME DU MAROC**  
-----  
**HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

**Croissance économique et développement humain**  
**Eléments pour une planification stratégique**  
**2007-2015**

**Juin 2007**

## AVANT-PROPOS

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et dans le cadre d'une approche rénovée de planification du développement économique et social du Maroc, le Haut Commissariat au Plan (HCP) conduit une réflexion prospective privilégiant une démarche à caractère stratégique et participatif. Cette réflexion, menée sous le titre « Prospective Maroc 2030 » vise à explorer les futurs possibles de notre pays et à les soumettre à un débat national avant d'aboutir au choix du scénario où il souhaiterait inscrire ses plans de développement. Cet exercice s'articule autour de plusieurs activités dont notamment l'élaboration d'études thématiques et sectorielles sur les principales problématiques du développement du pays.

Le présent rapport sur la croissance économique durant la période 2007-2015 en relation avec le développement humain s'inscrit dans ce cadre. Il constitue une synthèse de l'ensemble des travaux d'analyse réalisés par le HCP qui ont porté, entre autres, sur *l'Evaluation du Plan de développement économique et social 2000-2004, les sources de croissance économique, la structure de production de l'économie marocaine, les finances publiques, le secteur financier, le développement humain* .... Le rapport s'inspire également des différents travaux présentés lors des forums organisés par le HCP. L'objectif est l'élaboration des perspectives pour l'économie marocaine à l'horizon 2015 qui devront constituer des éléments pour une planification stratégique.

## Sommaire

Introduction .....	4
I- LE DIAGNOSTIC DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.....	8
1.1 Les facteurs de production .....	10
1. L'utilisation de la main d'oeuvre.....	10
2. L'Accumulation du capital.....	12
3. Connaissances et innovations.....	14
1.2 Structure de production.....	15
1. Secteurs productifs.....	16
2. Dynamique des entreprises .....	20
II- LES DETERMINANTS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE .....	23
2.1 Politiques macro-économiques .....	24
2.2 Infrastructure économique .....	30
2.3 Gouvernance .....	31
2.4 Capital humain .....	33
III- LES GRANDS ENJEUX DU MAROC FACE A SON AVENIR .....	38
3.1 Transition démographique .....	39
3.2 Ouverture sur le marché mondial .....	40
3.3 Développement humain .....	42
3.4 Agriculture .....	43
3.5 Dégradation des ressources naturelles .....	44
3.6 Energie .....	46
IV- LES SCENARIOS POUR 2007-2015 .....	48
4.1- L'ouverture maîtrisée : le scénario de l'émergence .....	49
4.2- Le scénario de l'efficacité économique prioritaire.....	55
4.3- Le scénario de l'essoufflement.....	59
Conclusion.....	65

## **Introduction**

L'économie marocaine a fait l'objet, au cours des vingt dernières années, de plusieurs réformes structurelles et institutionnelles visant l'identification de nouvelles pistes de gestion du développement en dehors du secteur public à travers l'élargissement du champ d'action des forces du marché. L'objectif recherché est la réduction progressive de l'interventionnisme direct de l'Etat et le renforcement de ses actions de régulation, de coordination et de mise en cohérence des programmes publics et privés.

Cette stratégie a permis de bâtir un cadre macro-économique relativement stable, caractérisé par une maîtrise de l'inflation et une viabilité du compte extérieur, mais les performances économiques, quels que soient les progrès réalisés, sont restées en deçà des niveaux atteints par des économies similaires. En effet, la croissance économique au Maroc est restée modérée et erratique, et de manière générale, insuffisante pour résoudre la problématique de l'emploi qui risque de s'aggraver dans l'avenir en raison de la transition démographique affectant, notamment, la structure d'âge de la population.

La problématique de l'emploi au Maroc se pose non seulement en terme de stratégie de croissance, mais aussi en termes de mécanismes de régulation du marché du travail, de cadre institutionnel et d'adéquation du système d'éducation et de formation aux besoins de l'économie.

Par ailleurs, les investissements sont restés à un niveau relativement bas jusqu'à ces dernières années et d'une efficacité limitée. Ils n'ont pas pu tirer profit des ressources financières substantielles disponibles, ce qui dénote une faible capacité de l'économie marocaine à transformer le surplus de ressources financières en capacités productives.

Les performances relativement limitées de l'économie marocaine sont également induites par la faible intégration des secteurs productifs aussi bien agricoles que non agricoles et même à l'intérieur de ces derniers. Notre économie est de plus en plus soumise aux forces du marché et les différents secteurs ne peuvent plus se développer de façon autonome, les problèmes étant de plus en plus interdépendants.

L'ouverture offre, certes, des opportunités, mais requiert des capacités d'adaptation et de forces concurrentielles pour en tirer profit. Notre appareil productif reste cependant marqué par une faible compétitivité due essentiellement au niveau peu développé de son capital humain. A cet égard, les travaux réalisés par le Haut Commissariat Plan ont mis en exergue une forte interdépendance entre la croissance économique et le développement humain et ont dégagé comme contraintes majeures à la croissance la qualité de la gouvernance et le faible niveau du capital humain et particulièrement, l'éducation et la santé. Ainsi, le Maroc reste encore mal classé sur l'échiquier international selon les indicateurs du développement humain. Cette situation est non seulement attribuable aux niveaux élevés de l'analphabétisme, particulièrement en milieu rural, mais aussi à la faible capacité de management des ressources et à la lenteur des initiatives et réformes visant la qualification du capital humain.

En fait, les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation en terme de scolarisation, de niveaux d'instruction et de formation de la population ont été significatifs au vu des déficits hérités au lendemain de l'indépendance. Cependant, le dualisme de l'enseignement préscolaire, la non généralisation de la scolarisation au primaire, la faiblesse des infrastructures au milieu rural et la faiblesse du rendement interne et externe de l'ensemble du système éducatif sont autant de problèmes auxquels le Maroc devrait faire face pour relever les défis de l'avenir.

Parallèlement, l'état sanitaire de la population a connu une amélioration notable durant les dernières décennies, comme en témoignent les principaux indicateurs. Cependant, le secteur demeure marqué par une surmortalité infantile et maternelle par rapport aux pays de même niveau de développement en liaison avec la faible couverture sanitaire en milieu rural et dans les zones éloignées, l'encadrement insuffisant et le manque de moyens financiers.

Sur un autre registre, la persistance des inégalités sociales, conjuguée à la modestie de la croissance économique, n'ont pas permis de réduire sensiblement le niveau de la pauvreté, qui touche encore des pans importants de la société marocaine, ce qui pose, au-delà du seul niveau de la croissance économique, la question cruciale de sa nature-même. Il semble, en effet, que la réalisation d'une croissance économique saine et durable soit intimement liée à l'intensité de son contenu en terme de développement humain.

Plus récemment, les préoccupations suscitées par les niveaux encore élevés de pauvreté et de vulnérabilité ont poussé les pouvoirs publics à initier, dès 2005, une nouvelle approche de développement, tournée vers la réduction des déficits sociaux et des inégalités. Le Maroc, sous le nouveau règne, a érigé le développement humain comme priorité et a mis en œuvre ces dernières années un vaste programme économique et social à caractère structurant, en témoigne l'initiative nationale pour le développement humain (INDH) et les grands projets d'envergure (Tanger Med, Plan Azur, etc...).

L'enjeu actuel pour le Maroc réside dans la mise en marche du chantier du développement humain en parallèle à l'adoption de politiques économiques efficaces. Car, il est admis de nos jours que l'édification de sociétés plus riches est tributaire du progrès en matière de capital humain. En général, les entreprises prospèrent dans des sociétés dynamiques qui cultivent l'esprit d'entrepreneuriat et

qui investissent dans leurs membres, leur accordant la liberté et la confiance nécessaires pour développer leur potentiel.

Le dynamisme économique et le développement humain au Maroc, dépendront, dans le futur, de la capacité du pays à gérer de manière optimale le double processus d'ouverture économique et de transition démographique. Pour tirer profit des opportunités offertes par ces dynamiques et apporter des réponses efficaces aux menaces qu'elles présentent, une réallocation efficiente des ressources aussi bien sur le plan microéconomique que macroéconomique s'avère nécessaire.

A la lumière des enseignements tirés de l'analyse des expériences des pays émergents, le présent rapport sur la croissance économique et le développement humain vise à analyser les facteurs, aussi bien macroéconomiques que microéconomiques, qui expliquent le niveau de croissance limité et à mettre en relief les nœuds qui handicapent l'utilisation optimale des facteurs de production disponibles. Sur la base des tendances observées et d'hypothèses sur les facteurs de changements, des perspectives de croissance économique sont établies pour la période 2007-2015, horizon coïncidant avec celui des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), auxquels le Maroc adhère.

Le rapport est structuré en quatre chapitres. Le premier traite du diagnostic des caractéristiques de la croissance économique, le deuxième est consacré aux déterminants de cette croissance qui synthétise les résultats des travaux élaborés par le HCP, le troisième présente les enjeux de l'ouverture et de la transition démographique et le dernier chapitre explore trois scénarios sur les options de croissance économique en relation avec le développement humain à l'horizon 2015.

## **I- LE DIAGNOSTIC DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE**

L'amélioration du niveau de vie de la population et de son bien-être social constitue à l'évidence la finalité des différentes stratégies de développement économique et social. Ces objectifs dépendent étroitement d'une croissance économique soutenue et durable, à même de créer les richesses et de fournir des opportunités d'emploi. Cependant, face à la faiblesse du rendement économique du système productif national, conjuguée avec l'accumulation pendant des décennies de déficits sociaux (chômage, pauvreté, analphabétisme, mortalité infantile, etc.), les solutions par à coup ou partielles, certes fortes mais sans cohérence à long terme, ne peuvent servir de remèdes efficaces.

Ces problèmes sont à traiter en agissant sur leurs causes structurelles, dont notamment, la faible croissance économique et la sous utilisation des potentialités du pays, particulièrement celles en main d'œuvre. Ceci est d'autant préoccupant que la transition démographique que connaît le Maroc impliquera une demande sociale croissante, une pression sur les ressources nationales et une offre d'une force de travail considérable dans le futur.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant sur la période 1960-2005 n'a pas dépassé 1,7%<sup>1</sup> en moyenne annuelle, taux insuffisant pour répondre à la demande d'emploi, comme en témoigne le taux de chômage encore élevé. Cette situation a limité les opportunités de création des revenus, facteur déterminant pour la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité de la population qui demeurent préoccupants.

La performance de l'économie marocaine, appréhendée à travers le PIB par habitant qui est un indicateur du niveau de vie de la population, reste

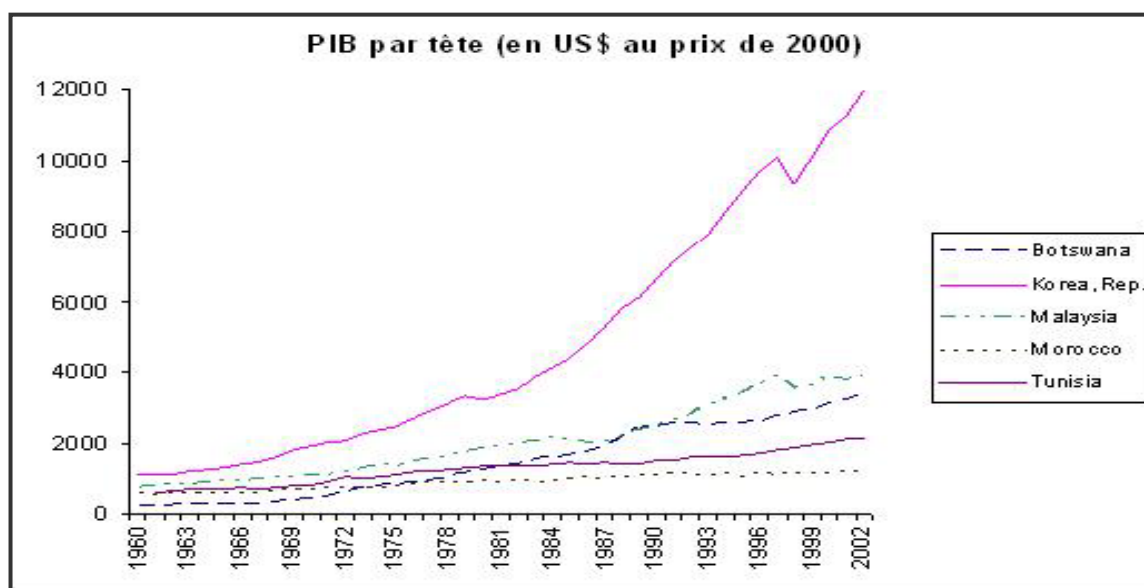
---

<sup>1</sup> Ce taux est calculé sur la base de 1980. Or, selon le nouveau système de comptabilité nationale à base de 1998, la croissance du PIB a été réévaluée à 3,8% en moyenne annuelle durant la période 1998-2005 au lieu de 3,1% estimée initialement selon l'ancien système.



insuffisante comparée aux potentialités réelles du pays et à celles des autres pays ayant été au même niveau de développement que le Maroc en 1960. La Malaisie, la Corée du Sud, la Tunisie et le Botswana sont des exemples de pays qui ont pu améliorer les conditions de vie de leurs populations de façon significative comme l'illustre le graphique ci-dessous.

**Graphique 1 : Evolution du PIB par tête**



Source : Etabli à partir des données de la Banque Mondiale, WDI (2004)

Afin de cerner la problématique de faible croissance par rapport à des pays comparables, le Haut Commissariat au Plan a réalisé un certain nombre d'études pour évaluer et déterminer les causes qui sont à l'origine de ce retard<sup>2</sup>. Ces travaux ont montré que les facteurs qui ont le plus handicapé le développement au Maroc résident essentiellement dans la faiblesse de l'investissement dans le capital humain et dans le capital physique. Les sections qui suivent présentent succinctement une analyse de l'utilisation globale des facteurs de production et du tissu productif national afin d'approcher les distorsions empêchant l'optimisation de l'utilisation de ces facteurs.

<sup>2</sup> Etude sur les sources de croissance de l'économie marocaine .HCP. 2006  
Rapport d'évaluation du Plan de développement 2000-2004 (HCP 2005)

## 1.1 Les facteurs de production

La situation économique au Maroc est caractérisée par une utilisation non optimale des ressources humaines comme en témoigne la montée du chômage des diplômés dans les dernières années. Or, la plupart des pays qui ont réussi à assurer une utilisation maximale de la force de travail ont connu une accélération de la croissance du PIB par habitant. De même, l'investissement ou l'accumulation du capital physique, qui constitue un facteur déterminant du niveau de production par habitant, n'était pas suffisant pour booster la croissance économique et il est resté caractérisé par une efficacité limitée.

### *1. L'utilisation de la main d'oeuvre*

Au Maroc, la situation de l'emploi est difficile à apprécier de façon précise, en raison notamment de l'importance du secteur informel (non agricole) qui assure plus de 20%<sup>3</sup> de l'emploi total. Cependant, les différents indicateurs disponibles montrent que le chômage reste élevé. Il est de l'ordre de 11% de la population active en 2005, touchant ainsi environ 1,2 million de personnes. A cela s'ajoute le sous-emploi excessif, particulièrement en milieu rural, la prédominance de l'emploi des aides familiaux et le faible taux d'activité des femmes (28 %).

Les changements les plus marquants de ces dernières années concernent la montée du chômage en milieu urbain, essentiellement parmi les jeunes et surtout les diplômés. En effet, le taux de chômage des jeunes citoyens âgés de 15 à 24 ans s'est élevé à 32,7% et celui de la tranche d'âge 25 à 34 ans a atteint 26%, soient des niveaux largement au dessus de la moyenne nationale. Plus encore, le chômage s'accroît avec le niveau de formation, tout comme la durée de chômage, comme en témoigne la montée du chômage des diplômés, dont le taux atteint 29% en 2005, ce qui dénote la faible utilisation des ressources humaines qualifiées.

---

<sup>3</sup> HCP : Enquête sur le secteur informel non agricole 1999-2000.

**Tableau 1** : Structure de l'emploi et du chômage par niveau de formation des actifs.

Diplômes	Actifs occupés		Chômeurs		Taux de chômage
	Effectif	%	Effectif	%	%
Sans formation	3 867 554	39,0	90 171	7,4	2,3
Premier cycle	2 698 125	27,2	300 549	24,5	10,0
Second cycle	1 333 834	13,5	330 438	26,9	19,9
Secondaire	836 530	8,4	246 958	20,1	22,8
Supérieur	599 244	6,0	243 229	19,8	28,9
Autres	577 766	5,8	15 050	1,2	2,6
Ensemble	9 913 053	100,0	1 226 395	100,0	11,0

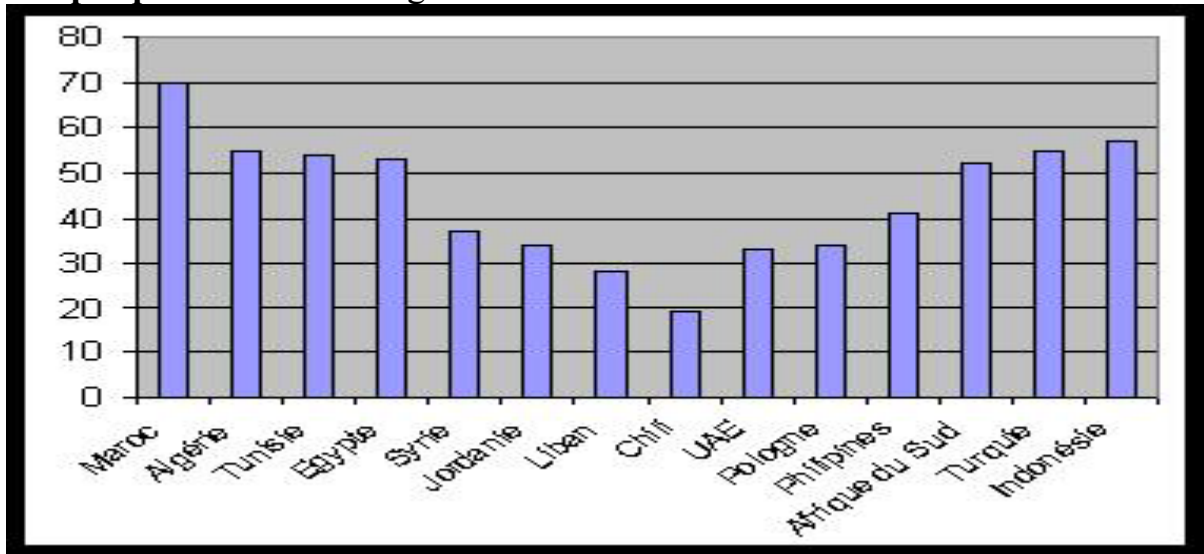
Source : enquête emploi 2005, HCP

La structure actuelle de la population active occupée au Maroc par type d'emploi présente également une part importante des aides familiaux et des emplois salariés en comparaison avec les emplois indépendants ou de type employeur<sup>4</sup>. Cette situation caractérise davantage les sociétés traditionnelles marquées par une faible prise d'initiative qui favorise le développement de l'auto-emploi et la création d'entreprises.

Par ailleurs, le taux de création brute d'emploi temporaire dans les entreprises reste élevé, de l'ordre de 30%, contre 15% pour l'emploi permanent. Les entreprises font recours ainsi à plus de travail occasionnel, soit à une main d'œuvre moins qualifiée, pour échapper à la rigidité du marché du travail, et partant réduire leurs coûts d'ajustement, hypothéquant de ce fait leur potentiel de développement et de compétitivité. A cet égard, le Maroc est classé parmi les pays qui présentent un indice de rigidité des mécanismes de régulation du marché du travail des plus élevés (graphique 2).

<sup>4</sup> HCP : Enquête nationale annuelle sur l'emploi.

**Graphique 2 : Indice de rigidité du marché de travail**



Source : Banque Mondiale : Doing business (2005)

L'enjeu pour l'économie marocaine est de pouvoir se placer ainsi dans un cercle vertueux qui, à travers une croissance forte, créera plus d'opportunités d'emploi. Laquelle croissance ne peut être durable sans s'appuyer sur un capital humain suffisamment valorisé. Cette dynamique dépendra également de la capacité de l'économie marocaine, à réduire la rigidité du marché du travail et à faire évoluer les opportunités d'emploi d'un mode, actuellement, essentiellement salarial vers plus d'initiative et d'entrepreneuriat.

## ***2. L'Accumulation du capital***

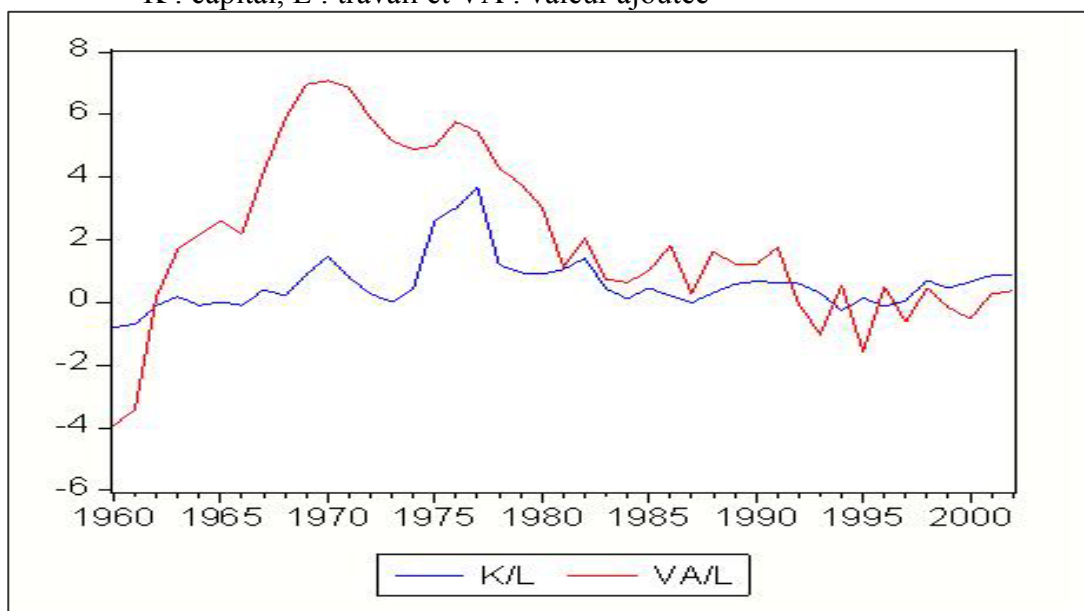
L'Etat a joué un rôle important en matière d'accumulation du capital physique durant les années 70, avec un taux d'investissement de l'ordre de 30% du PIB, en engageant des programmes d'investissement d'envergure visant la valorisation des ressources agricoles et minières. Cette politique avait, certes, conduit à un développement appréciable des infrastructures économiques, mais qui ont resté en deçà du seuil d'accumulation qui aurait pu placer notre économie sur un sentier de croissance forte et durable et de l'immuniser contre les effets des chocs internes et externes.

L'Etat s'est contraint par la suite à réduire ses dépenses d'investissement suites aux réformes structurelles entreprises par le Maroc pour résorber les déséquilibres fondamentaux excessifs de l'économie marocaine au début des années 80, tout en essayant de créer un climat propice pour la relance de l'investissement privé. Toutefois, malgré le dynamisme constaté depuis le début des années 90, le niveau d'accumulation du capital physique réalisé jusqu'à présent reste insuffisant et caractérisé par une faible productivité<sup>5</sup>. Le secteur privé, qui est censé prendre la relève dans ce domaine, n'arrive pas encore à jouer le rôle de locomotive de la croissance économique.

Il convient de noter, néanmoins, que les plus fortes productivités ont été enregistrées durant la période des grands projets lancés par l'Etat au cours des années 70 (voir graphique ci-dessous). Depuis, les gains de productivité n'ont cessé de se dégrader en liaison avec le faible niveau et l'efficacité limitée des investissements, entraînant ainsi une croissance économique modérée.

**Graphique 3 : Evolution de l'intensité capitaliste (K/L) et de la productivité du travail (VA/L)**

K : capital, L : travail et VA : valeur ajoutée



Sources : Etude sur les sources de croissance de l'économie marocaine, HCP 2006

<sup>5</sup> La productivité globale des facteurs qui renseigne sur l'efficacité dans l'utilisation des facteurs de production est faible. Etude sur les sources de croissance de l'économie marocaine, HCP, 2006.

Il découle ainsi que la réalisation d'une croissance économique forte et robuste, face aux chocs internes et externes, passe inéluctablement par l'accumulation du capital physique. Cependant, réaliser des taux d'investissement plus élevés serait un objectif difficile à atteindre et son impact sur le développement économique serait en deçà des aspirations, en absence d'actions ciblant le renforcement du capital humain. L'enjeu pour l'économie marocaine est de relever la productivité des investissements à travers l'amélioration des connaissances et des compétences de la population.

### *3. Connaissances et innovations*

Le Maroc dispose, certes, d'infrastructures d'information favorisant son accès à l'économie de la connaissance, en l'occurrence les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), mais la faiblesse de l'innovation et du rendement de l'éducation limite ses effets.

En effet, le niveau d'innovation dans l'économie nationale, appréhendé par la part des biens de haute technologie dans les échanges extérieurs et la part des dépenses en recherche et développement dans le PIB, illustre la faible utilisation du progrès technologique et son faible impact sur la croissance économique au Maroc.

**Tableau 2 : Indicateurs globaux de recherche et développement**

Pays	Productivité totale des facteurs (PTF) <sup>6</sup> En %	Produits à haute technologie (% des exportations de biens manufacturés)	Dépenses en recherche et développement /PIB En %
Egypte	-1,3	0,76	0,2
Coré de Sud	1,9	31	3,0
Malaisie	2,8	58	0,7
Maroc	-1,2	11	0,3
Tunisie	1,04	4	0,6

Source : UNESCO, Statistiques sur la recherche et développement (2004).

<sup>6</sup> C'est la part de la croissance économique qui n'est pas due à l'extension des facteurs de production, à savoir le capital et le travail (appelé le résidu de Solow).

Les produits à haute technologie représentent près de 11% des exportations de biens manufacturés au Maroc, soit un niveau très bas par rapport à celui atteint par la Corée de Sud et la Malaisie. De même, très peu d'entreprises nationales, ne dépassant pas 9%<sup>7</sup>, sont explicitement engagées dans la recherche et développement, directe et sous-traitée. Le tableau ci-dessus met en exergue la corrélation positive entre la productivité globale des facteurs et les dépenses en recherche et développement. Le Maroc suivi de l'Égypte, ayant les plus faibles dépenses en recherche et développement, enregistrent des PTF négatives.

Ainsi, l'enjeu est la mobilisation effective des potentialités du système éducatif national et du système technologique pour les rendre plus efficaces en favorisant les transferts des nouvelles technologies et en assurant la protection des droits de propriété.

## **1.2 Structure de production**

L'évaluation du rôle des politiques économiques et du cadre institutionnel dans la croissance à long terme ne peut se limiter à une analyse macroéconomique ou globale. Les interrelations économiques sectorielles ainsi que les performances à l'intérieur de chacun des secteurs d'activité devraient être étudiées et examinées en profondeur. Ceci passe essentiellement par l'analyse de la performance de chaque secteur et par l'analyse intersectorielle pour évaluer les liaisons en amont et en aval entre les différents secteurs. Cette optique microéconomique sera étendue par la suite à une analyse de la dynamique des entreprises, focalisée sur le processus de destruction-crédation.

L'analyse de l'intégration intersectorielle s'est appuyée sur l'utilisation d'une approche technique appréhendant les effets multiplicateurs ou d'entraînement entre les différents secteurs. Les fondements théoriques de cette approche sont issus du modèle de Léontief. Ceci a été rendu possible grâce à la disponibilité du tableau ressources emplois, établi par le HCP dans le cadre de l'application du nouveau système de comptabilité nationale de 1998, et constituant le cadre comptable du modèle économique sous-tendant cette investigation.

---

<sup>7</sup> Selon l'enquête du Ministère de l'industrie.

## *1. Secteurs productifs<sup>8</sup>*

La diversification de la production et la productivité sectorielle sont des éléments fondamentaux pour la réalisation d'une croissance économique forte et durable. Au Maroc, le tissu productif reste peu diversifié. Le secteur agricole<sup>9</sup> conserve encore un poids important dans l'économie. Il emploie la majorité de la population active rurale, et assure près de 46% de l'emploi national. Sa contribution au PIB se situe en moyenne de 12 à 17% et les exportations agricoles représentent 12% des exportations totales. Il en découle ainsi que ce secteur, qui utilise une part importante de la force de travail nationale, crée des valeurs ajoutées relativement modestes, soit une faible productivité de l'emploi agricole.

L'agriculture marocaine se caractérise par une faible pénétration technologique et par des exploitations de petites tailles ne permettant pas la production à grande échelle. Les cultures extensives dont notamment les céréales et les légumineuses ainsi que l'arboriculture occupent plus de 60% de la superficie agricole utile (SAU). Les produits agricoles hautement capitalistiques destinés essentiellement à l'exportation, sont produits principalement dans les zones irriguées. Ainsi, l'irrigation contribue à 75% des exportations agricoles.

Par ailleurs, l'agriculture marocaine se caractérise par son faible effet en amont sur le reste de l'économie<sup>10</sup>. Cette situation résulte du fait que l'agriculture marocaine utilise peu d'intrants en provenance des autres secteurs, en particulier les produits industriels. Les techniques et les modes de production agricoles au Maroc ne sont pas intensifs en inputs intermédiaires, se caractérisant par une faible mécanisation et restent tributaires des aléas climatiques.

---

<sup>8</sup> Etude sur la structure de production de l'économie marocaine, HCP, 2006.

<sup>9</sup> Etude prospective sur le secteur agricole, HCP, 2006.

<sup>10</sup> Tableau ressources-emplois (TRE) de 2003, HCP.



Cependant, l'effet en aval sur les autres activités est très significatif, du fait que l'agriculture est le principal fournisseur de consommations intermédiaires pour les autres secteurs, en particulier l'agroalimentaire et l'hôtellerie et restauration ainsi que l'industrie du bois et de papier. Ceci explique la forte dépendance de la croissance économique vis-à-vis des performances du secteur agricole. Alors que les secteurs non agricoles, n'ayant pas encore atteint le niveau de développement suffisant pour amortir les fluctuations agricoles, continuent à contribuer à la croissance économique d'une manière relativement stable.

De son côté, l'industrie marocaine a conservé des spécialisations traditionnelles à l'exportation et ne s'est pas positionnée sur les secteurs les plus porteurs de la demande mondiale. Les exportations de produits agro-alimentaires et textiles sont d'une importance majeure pour le Maroc. Les deux branches contribuent à hauteur de 72 % des exportations industrielles et emploient environ 68% de la main d'œuvre du secteur. Or, le commerce international de ces catégories de produits est caractérisé par une progression relativement lente et les exportations marocaines en la matière se heurtent au protectionnisme des marchés mondiaux et à la concurrence étrangère.

L'industrie manufacturière reste insuffisamment développée. Elle n'emploie que 14% de la population active occupée et contribue seulement pour près de 17% à la valeur ajoutée totale, proportions qui n'ont guère évolué depuis 10 ans. La taille de ce secteur ne lui permet pas ainsi de jouer le rôle de locomotive pour la croissance économique car son étroitesse explique en grande partie la faiblesse des parts du Maroc dans le commerce international en comparaison avec celles des pays émergents.

Le secteur industriel reste dans sa globalité peu intégré, même si certaines de ses branches sont plus ou moins imbriquées dans le tissu productif, comme c'est le cas de l'agroalimentaire très dépendant de l'agriculture, ainsi que celui de

l'industrie chimique en relation avec les mines. Ce secteur satisfait la plus grande part de sa demande intermédiaire par des intrants provenant de l'extérieur, ce qui se traduit par de faibles effets multiplicateurs sur les autres secteurs productifs nationaux. L'effet d'entraînement du secteur industriel est resté limité en raison du faible développement des filières intégrantes (comme celle de l'automobile, qui consomme des produits de la sidérurgie, du plastique, de l'électronique, etc...).

Pour les services marchands, leur part dans la valeur ajoutée totale est de 38,6%, en raison de l'importance des secteurs de transport et de communication, qui ont connu un essor remarquable avec le processus de privatisation. Le tourisme, qui représente près de 8% du PIB et dont les recettes constituent une principale source de devises pour le pays, a connu également une amélioration significative. Pour ce qui est de l'emploi dans les services, il est passé de 21% de la population active occupée nationale au début des années quatre-vingt à 29% en 2003. Les recettes d'exportations des services marocains représentent 14% du total des exportations et sont essentiellement dues aux recettes de voyages. Ainsi, le contenu technologique des services exportés est relativement faible en comparaison avec d'autres pays à revenu intermédiaire comme ceux de l'Inde dont la structure est dominée par les services à haute teneur en technologie.

Les activités des services affichent des multiplicateurs de production relativement faibles, exception faite du secteur de l'hôtellerie et des transports qui constituent les deux composantes essentielles du secteur touristique. Ce secteur a aussi un effet d'entraînement sur les autres secteurs industriels comme l'agroalimentaire, le textile, le cuir, la location de voitures et l'énergie et sur tous les autres services consommés par les touristes.

D'une manière générale, la productivité de notre tissu productif reste marquée par de grandes disparités. Certains secteurs sont performants et répondent aux exigences de la compétitivité internationale alors que d'autres restent encore peu efficaces et trouvent des difficultés à faire face à la concurrence étrangère. Cette situation pénalise indirectement les secteurs les plus productifs. Des études ont montré que la compétitivité d'un secteur très productif dépend des résultats obtenus par les secteurs qui le complètent en amont ou en aval. Plus encore, des services collectifs défaillants ou des administrations publiques inefficaces constituent de véritables handicaps pour les activités compétitives.

Les effets d'entraînement d'un certain nombre de secteurs supposés prioritaires par l'Etat n'ont pas été à la hauteur des objectifs. Ainsi, le développement des secteurs productifs ne s'est pas opéré dans le cadre d'une vision intégrée, mais de façon indépendante qui ne prend pas en considération la complémentarité entre les secteurs productifs et la disponibilité interne des intrants nécessaires à la production.

Sur un autre registre, il est admis que la réallocation optimale des ressources des secteurs peu performants vers des secteurs plus productifs exerce mécaniquement un effet positif sur la croissance économique. L'enjeu à ce niveau est d'oeuvrer pour une réallocation des ressources au profit des secteurs les plus productifs, répondant mieux aux exigences de la compétitivité internationale, à travers des politiques économiques appropriées. Des politiques qui seraient de nature à instaurer des règles de concurrence loyale au sein de l'économie, à réduire la taille du secteur informel et des économies de rente et à favoriser la naissance d'entreprises plus compétitives.

## *2. Dynamique des entreprises*

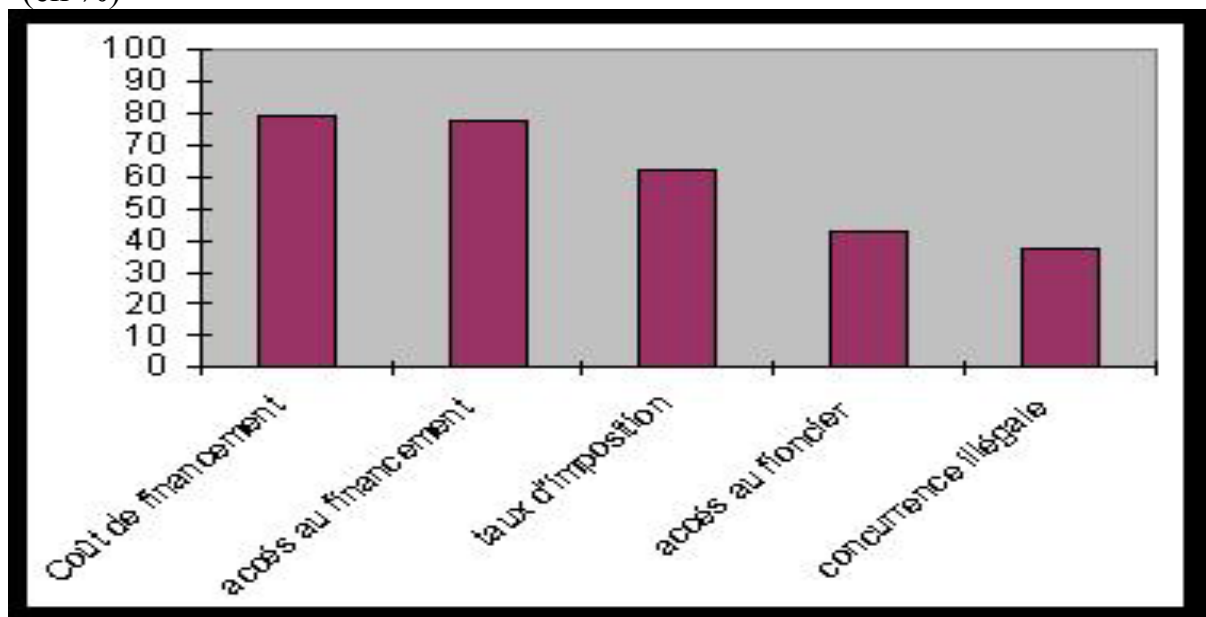
Au niveau de l'entreprise, l'amélioration de sa productivité dépend des changements qui affectant l'efficacité et l'intensité d'utilisation des facteurs de production. Or, les grandes entreprises ont souvent une faible réactivité face aux mutations permanentes de leur environnement, ce qui favorise le développement des petites et moyennes entreprises (PME) en réseau à la place des grandes multinationales. Parmi les éléments qui commandent la productivité dans les entreprises depuis quelques années, et probablement dans le futur est leur réactivité.

La contribution des entreprises à la croissance économique est tributaire de l'accroissement de leur productivité ainsi que de la réallocation permanente de leurs ressources à travers une dynamique de création-destruction continue des entreprises. Ce processus, contribuant largement à l'amélioration de la productivité, est seul susceptible de permettre l'émergence des idées novatrices et des technologies adaptées pour le tissu productif. Il permet également une réallocation des ressources des entreprises en fin de cycle de vie vers les nouvelles, plus productives et mieux adaptées aux besoins du marché.

Les performances de la croissance économique marocaine pâtissent principalement de l'inefficacité généralisée des entreprises dont les niveaux technologiques restent inférieurs aux niveaux internationaux. Cette situation s'explique par toute une série de facteurs aussi bien au niveau de l'entreprise elle-même qu'au niveau de son environnement extérieur et de sa relation avec l'État. La plupart des entreprises marocaines se caractérisent par une main d'oeuvre peu qualifiée et un coût de financement élevé et évoluent dans un cadre de concurrence déloyale, renforcée par la taille importante du secteur informel ce qui développe des capacités peu productives.

La politique économique mise en œuvre n'a pas permis de réaliser les objectifs escomptés en matière de mobilité du capital et a eu pour conséquence une faible spécialisation de la production. Les inefficiences qui en résultent persistent et s'accroissent, car les mécanismes du marché ne sont pas en mesure d'opérer les corrections nécessaires en matière d'allocation efficiente des ressources disponibles. Cette situation est aggravée par le fait que le Maroc consacre moins de moyens à la recherche et développe peu de capacités d'innovation (faibles dépôts de brevets), comparativement aux autres pays émergents. Par ailleurs, les transferts de technologies entre entreprises étrangères et marocaines semblent être limités à la fois en termes de montants et de portée.

**Graphique 4 :** Les contraintes auxquelles font face les entreprises Marocaines (en %)



Source : Enquête sur le Climat de l'Investissement au Maroc, Ministère du commerce et de l'industrie 2004.

Une étude sur les entreprises du secteur industriel<sup>11</sup> montre que leur taux de rotation (somme des taux d'entrée et de sortie) est de l'ordre de 5%, soit un taux assez faible en comparaison avec les pays développés dont les taux dépassent 20% par an. Ceci dénote une faiblesse du processus de «destruction-crédation»

<sup>11</sup> Enquêtes industrielles élaborées par le Ministère de l'Industrie.

qui assure le remplacement continu des entreprises obsolètes par de nouvelles. L'étude fait ressortir également de grandes disparités régionales et sectorielles. A cet égard, le Grand Casablanca détient le taux de rotation le plus élevé, suivi par la région Tanger-Tétouan. Sectoriellement, l'industrie alimentaire présente les taux de rotation les plus importants, suivie par l'industrie de l'habillement et celle du travail de métaux.

Ainsi, les efforts déployés ces dernières années en terme de simplification des procédures pour la création ou la liquidation d'entreprises à l'instar des autres pays émergents, n'ont pas encore donné un stimulus fort à la prise de risque et à l'entrepreneuriat (voir tableau ci-dessous).

**Tableau 3 :** Indicateurs de création et destruction des entreprises

Pays	Démarrer une entreprise		Liquidier une entreprise		Economie informelle
	Délai (jours)	Coût (% du revenu par tête)	Délai (jours)	Coût (% de l'actif)	(% PIB, 2003)
Maroc	11	12	4	18	34
Tunisie	14	11	1	8	38
Chili	27	10	6	18	20
Turquie	9	26	3	8	32
Pologne	31	21	1	18	28

Source : Banque Mondiale : Doing business (2005)

Il semble que le faible niveau de création d'entreprises tient plutôt à l'absence d'idées et d'innovation qu'à la lourdeur des procédures et la disponibilité du financement. Le terme «innovation» utilisé dans ce contexte exprime l'aptitude à créer des activités plus productives et à produire des produits non traditionnels à forte rentabilité à l'échelon local. Ce manque d'idées explique pourquoi la croissance, l'investissement et ses rendements escomptés sont bas.

Le processus de mise à niveau entamé pour améliorer l'efficacité des entreprises marocaines avait misé beaucoup plus sur les entreprises existantes au

lieu de consentir plus d'efforts pour l'encouragement à la création de nouvelles unités productrices. L'enjeu à ce niveau est de réussir à promouvoir l'entrepreneuriat et la mobilité entre les secteurs d'activité en procédant au développement de l'esprit d'innovation et de l'aptitude à créer de nouvelles activités, assurant l'insertion du secteur privé marocain dans les chaînes de production internationale.

## **II- LES DETERMINANTS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE**

La problématique de la croissance modérée de l'économie marocaine, accompagnée d'une utilisation non optimale des facteurs de production, d'une faible intégration sectorielle et d'un manque de dynamisme des entreprises, suscite des interrogations sur les causes qui en sont à l'origine. En fait, la croissance économique peut être affectée par les politiques économiques mises en œuvre, par la qualité des institutions qui en ont la charge d'exécution et de suivi ainsi que par le niveau des infrastructures disponibles et la qualité du capital humain dont dispose le pays.

Bien qu'il puisse y avoir un désaccord sur le choix des politiques les plus favorables à la croissance ou sur la séquence dans laquelle les changements de politiques devraient être entrepris, il ne fait aucun doute que les gouvernements peuvent influencer la croissance à long terme en créant un climat propice à l'investissement, en renforçant le capital humain et en adoptant des politiques incitatives qui favorisent l'allocation efficiente des ressources. A cet égard, des travaux ont été réalisés par le Haut Commissariat au Plan afin d'identifier les facteurs les plus déterminants dont l'évolution conditionnera la croissance économique dans le futur.

L'analyse de l'évolution économique nationale a été approfondie davantage pour essayer d'identifier les contraintes de la croissance économique au Maroc. Deux approches techniques ont été utilisées à cette fin. La première est une approche comptable qui décompose la croissance économique réalisée selon les contributions de ses trois principaux facteurs à savoir le capital, le travail et la productivité totale des facteurs (PTF). C'est une approche qui se base sur le modèle de croissance de Solow, un des pionniers des études théoriques de la croissance. La deuxième approche est empirique, qui s'est développée avec les nouvelles théories de la croissance endogène. Elle a permis de quantifier l'impact d'un ensemble de déterminants quantitatifs et qualitatifs sur la croissance économique au Maroc, sur la base d'un panel de pays.

## 2.1 Politiques macro-économiques

Il est admis qu'un déficit budgétaire excessif, une surévaluation du taux de change réel et un taux d'endettement élevé représentent les symptômes révélateurs d'une instabilité macroéconomique structurelle. Cette instabilité constitue souvent le résultat d'une faiblesse de la gestion macroéconomique du développement et d'une prédominance des actions de politiques économiques à vocation conjoncturelle de court terme. L'absence de réformes économiques profondes et d'envergure affecte la visibilité des acteurs et leurs décisions d'investissement et d'épargne, conduisant ainsi, à une allocation inefficace des ressources.

*La politique budgétaire*<sup>12</sup> mise en œuvre au Maroc a, certes, pu contenir les déficits importants accumulés jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, mais le profil des finances publiques reste marqué par plusieurs contraintes. Celles-ci restent liées, d'une part, à la difficulté de concilier la baisse des recettes douanières due au démantèlement tarifaire et l'extinction à terme des recettes de privatisation, et d'autre part, à la forte pression d'une demande sociale de plus en plus exigeante conjuguée à une rigidité à la baisse des dépenses de fonctionnement.

---

<sup>12</sup> Etude thématique *Les finances publiques*, HCP, 2005.



Plus précisément, les finances publiques, instrument privilégié de la politique économique et sociale de l'Etat, se caractérisent par l'importance des recettes non fiscales à caractère conjoncturel et par la faible élasticité des recettes fiscales. En outre, la pression fiscale demeure élevée et essentiellement supportée par les contribuables du secteur organisé. Parallèlement, les dépenses courantes sont de caractère incompressible, particulièrement les charges de compensation, peu efficaces, bénéficiant plus aux couches aisées, mettant ainsi en évidence la faiblesse du ciblage des politiques sociales et le peu d'efficacité de la dépense publique. De son côté, la masse salariale, qui ne cesse d'augmenter sous le poids des revendications catégorielles, traduit le coût élevé du service public et réduit ainsi la marge de manœuvre de l'Etat en matière d'investissement.

Conscient des effets négatifs du surendettement, le Maroc a mis en place une politique de gestion active de la dette extérieure consistant en la conversion de dettes bilatérales en investissements privés et au remboursement par anticipation des dettes les plus onéreuses. Cette politique s'est traduite par une baisse continue du taux d'endettement extérieur qui est passé de 58,2 % du PIB en 1993 à 15,1% en 2005. Néanmoins, la dette intérieure, jouant en partie un rôle de compensation, n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour passer de 31% du PIB en 1993 à 56% en 2005, ce qui peut fragiliser les résultats obtenus suite à la gestion active de la dette.

En effet, si la gestion active de la dette a permis de réduire l'endettement extérieur du pays, lui conférant une solvabilité au niveau des institutions financières internationales, en revanche, le recours à l'endettement intérieur s'est inscrit dans une tendance haussière. Bien que le financement intérieur du Trésor s'opère selon les règles du marché et n'en perturbe pas le fonctionnement par des effets d'éviction, compte tenu des sur-liquidités existantes, il risque, s'il

n'est pas maîtrisé, de remettre en cause la soutenabilité, à long terme, du déficit du Trésor.

**Tableau 4:** Indicateurs des finances publiques

En % du PIB	1983	1993	2000	2003	2004	2005
Déficit budgétaire global	-11,5	-3,0	-2,5	-3,8	-3,0	-4,2
Solde courant (hors dépenses en capital)	-1,8	3,7	0,3	1,0	0,8	1,2
Revenus totaux, dont :	21,3	25,7	24,4	24,2	24,5	26,5
Recettes fiscales	19,2	19,4	20,9	19,9	20,0	21,9
Dépenses totales, dont :	30,5	28,1	30,0	28,4	29,1	30,8
personnel	11,5	10,2	11,8	12,7	12,7	13,0
Investissement	7,5	6,1	5,4	4,7	4,8	4,3
Paiements d'intérêts dont :	4,9	5,9	5,3	4,1	4,0	3,8
Intérieurs	1,0	2,5	3,5	3,4	3,4	3,3
Extérieurs	3,9	3,4	1,8	0,7	0,6	0,5

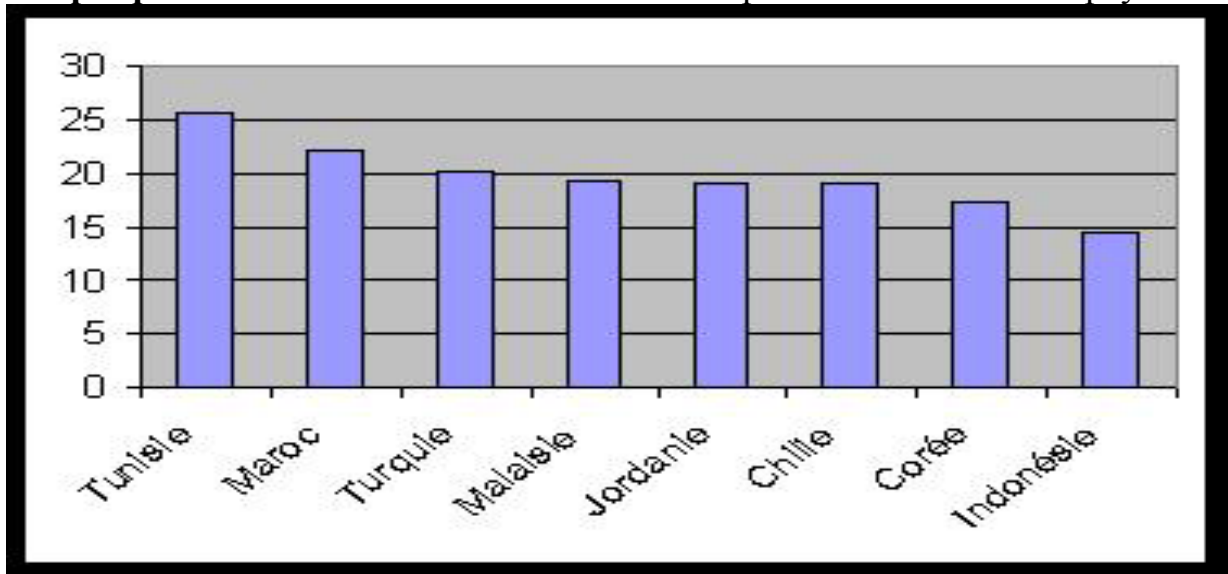
Source : Ministère des finances

Ainsi, si la politique budgétaire a dû fournir la plupart des incitations macro-économiques dans les années antérieures, tout indique que les comptes de l'Etat ne permettent plus de dépenses irrationnelles, compte tenu de l'impératif d'élargir la couverture sociale et de renforcer le développement humain. Ces pressions exercées sur les finances publiques vont s'accroître de manière substantielle, y compris à moyen terme, ce qui repose la question de la redéfinition du rôle de l'Etat.

L'enjeu consiste donc à porter les recettes fiscales à un niveau compatible avec les dépenses nécessaires au développement tout en allégeant la pression fiscale<sup>13</sup> et en remédiant aux distorsions qui nuisent à l'allocation efficiente des ressources. Il consiste aussi à améliorer l'efficacité de la dépense publique à travers la réforme des mécanismes de planification, de programmation, de contrôle budgétaire et de décentralisation. L'autre enjeu majeur est l'établissement d'un système de retraite et d'autres prestations sociales viables.

<sup>13</sup> Etude d'impact d'une baisse du taux marginal de l'impôt sur les sociétés (IS), sur la base d'un modèle d'équilibre général calculable. HCP 2006

**Graphique 5 : Pression fiscale au Maroc en comparaison avec d'autres pays**



Source : Fond Monétaire International

D'un autre côté, *la politique monétaire* menée par les autorités marocaines a permis, à l'instar des autres pays ayant connu des taux d'inflation élevés au cours des années 80 après le choc pétrolier, de maîtriser la hausse des prix depuis la décennie 90. Cependant, cette politique reste marquée par des distorsions qui ont limité ses effets sur les mécanismes de financement de l'économie et partant, sur la croissance économique. La dynamique récente du système financier et l'autonomisation de l'institut d'émission (Bank Al Maghrib) constituent une première phase pour pallier aux contraintes dans ce domaine.

Le système financier marocain a fait l'objet d'une profonde réforme, depuis le début des années 90, à travers le décloisonnement des marchés de capitaux, la réforme du cadre réglementaire des banques et du marché monétaire et l'établissement d'un marché des adjudications des valeurs du Trésor et d'un marché de change.

Ainsi une nouvelle loi bancaire a été établie en 1993 et s'est traduite par le désencadrement du crédit, la suppression progressive des emplois obligatoires,

la libéralisation des taux d'intérêts débiteurs en 1996 et, la même année, le lancement d'un marché des changes interbancaire. Les dispositions de la loi ont été confortées par l'adoption d'un nouveau plan comptable pour les établissements de crédit à partir de 2000.

Cette libéralisation de l'activité bancaire s'est réalisée dans un cadre prudentiel renforcé (notamment en matière de classification des créances douteuses à provisionner) que le système bancaire a globalement su intégrer. Ainsi, le Maroc dispose à présent d'un système financier relativement développé. Les crédits bancaires octroyés au secteur privé représentent plus de 60% du PIB, niveau comparable à ceux des autres pays de la région. Cette situation est confortée par une diminution des taux d'intérêt (voir graphique) et une maîtrise de l'inflation.

Cependant une grande partie des petites et moyennes entreprises (PME) sont aujourd'hui confrontées à un quasi-assèchement du crédit, ce qui constitue un obstacle majeur à leur restructuration<sup>14</sup>. De même, les placements bancaires restent caractérisés davantage par des échéances de court terme, alors que ceux de long terme concernent en grande partie les titres du Trésor, ce qui ne contribue pas efficacement à la promotion de l'investissement privé. Par ailleurs, le marché de capitaux n'a pas encore atteint les performances requises lui permettant de constituer un financement alternatif à ces investissements.

Globalement, le système bancaire marocain est jugé relativement sain mais son action reste limitée par la structure de ses ressources constituée à 80% de dépôts à vue ainsi que par la vulnérabilité des anciens organismes financiers spécialisés dont les créances en souffrance atteignent 36,4% du total de leurs prêts bruts. Ajoutant à cela l'importance des actifs détenus sur l'Etat dans l'ensemble des actifs du secteur bancaire (25%), en raison des déficits budgétaires et de leur

---

<sup>14</sup> Enquête sur le climat d'investissement. Ministère du commerce et de l'industrie 2000

financement par l'endettement intérieur, jugée comme source de fragilité à moyen long terme.

L'enjeu pour le secteur financier est la restructuration et le développement de son compartiment bancaire pour tirer profit de son ouverture sur l'extérieur, et par conséquent accompagner le développement des entreprises marocaines.

Sur un autre registre, *la politique de change* suivie jusqu'à présent a plus ou moins réussi à maîtriser les chocs monétaire et réel. Si la structure des échanges extérieurs ainsi que le type de flux financiers ont été généralement compatibles avec le choix du régime de change, il faut noter qu'à partir de 1998, les tensions n'ont cessé de s'accroître. Dans ce contexte, la décision des autorités monétaires de procéder, en avril 2001, à une dévaluation de 5% a été prise en réaction à la surévaluation du taux de change qui n'a cessé de s'accroître depuis le début des années 90. Néanmoins, ces actions ne suffisent pas pour inscrire la politique de change dans un sentier d'équilibre dans le long terme qui permet de préserver la compétitivité des produits marocains. En effet, la vulnérabilité des secteurs exposés à la concurrence, la difficulté de gestion des liquidités avec des entrées massives de capitaux, et les déficits budgétaires structurels élevés qui ont été financés par une partie des recettes des privatisations, pourraient pousser vers des réaménagements dans la politique de change.

En résumé, si les politiques macroéconomiques poursuivies jusqu'à présent ont permis de rétablir les équilibres fondamentaux après la crise des années quatre vingt, leur efficacité dans le futur dépendra de leur capacité à s'ajuster pour faire fonctionner les mécanismes du marché à travers une réduction des distorsions économiques. En effet, une meilleure réallocation des ressources est celle qui émane des besoins manifestés dans un climat de concurrence loyale, seule capable d'encourager l'initiative privée pour investir et créer de la richesse.

## 2.2 Infrastructure économique

Dans le contexte actuel marqué par la montée de la concurrence, les infrastructures de base et les activités de transport au Maroc se trouvent au centre des préoccupations des opérateurs, cherchant à améliorer leur compétitivité. Le niveau de compétitivité recherché passe par la réduction des coûts de production à travers la structuration de l'espace, la réduction des disparités régionales et des inégalités entre zones urbaines et rurales et, par conséquent, l'amélioration du développement humain, élément essentiel de tout développement durable, à travers la disponibilité et l'amélioration des infrastructures sociales.

Le Maroc dispose à présent d'un réseau d'infrastructures routières, portuaires, ferroviaires et aéroportuaires relativement moderne couvrant l'essentiel du territoire et permettant de répondre aux besoins du pays dans ce domaine. Bien que la disponibilité des infrastructures soit considérée satisfaisante, la qualité des prestations, condition fondamentale pour l'efficacité des activités de transport, reste marquée par des insuffisances liées notamment, à l'organisation du trafic et aux rapports avec les usagers (ports, aéroports, rail). Ces déficits se traduisent par l'exclusion de larges zones du pays du processus de développement. Les déséquilibres entre l'urbain et le rural ainsi qu'entre régions, restent considérables en dépit des efforts consentis en matière d'équipements en infrastructures et en services de base (écoles, réseaux de raccordement à l'eau potable, assainissement, électrification, etc.), le milieu rural reste en proie à la pauvreté, au sous-emploi et à l'analphabétisme.

Afin de corriger ces déséquilibres, de grands projets structurants ont été lancés en dehors de l'axe Rabat-Casablanca (port Tanger-Med, ports dans les provinces sahariennes, rocade méditerranéenne, plan Azur, autoroutes Marrakech–Agadir et Fès–Oujda). De même, l'aménagement des zones franches, des zones

industrielles et des parcs technologiques est de nature à renforcer l'infrastructure d'accueil des investissements privés et l'amélioration des capacités de compétitivité des unités de production.

Le système d'infrastructures économiques appelle un renforcement, prenant en considération les facteurs de diffusion et de redistribution de l'activité économique à travers le territoire. Dans ce cadre, des modes de financement de partenariat public-privé ainsi que des formules de concessions et des contrats programmes sont à généraliser pour doter le pays des infrastructures nécessaires à son développement.

### **2.3 Gouvernance**

Au cours des dernières années, certaines approches économiques ont montré que les différentiels des taux de croissance entre les pays s'expliquent par la qualité de l'environnement économique dans lequel les agents opèrent. En effet, un environnement qui fournit une protection adéquate pour les droits de propriété et incite les agents à produire, à investir et à accumuler des compétences, est un environnement favorable à la croissance. L'étude empirique consacrée aux sources de croissance de l'économie marocaine a montré que si le niveau de gouvernance, mesuré par l'efficacité du gouvernement<sup>15</sup>, atteindrait celui des pays émergents comme la Malaisie par exemple, l'économie marocaine gagnerait 1,5 point de croissance.

Conscient de l'importance de la bonne gouvernance dans l'amélioration de l'environnement des affaires, de la compétitivité et de l'attractivité du pays et de la gestion efficiente du capital humain, les pouvoirs publics au Maroc ont entamé un ensemble de réformes importantes concernant la rationalisation des structures administratives et leur déconcentration ainsi que la transparence de

---

<sup>15</sup> Indice qui mesure les aspects liés à la qualité et la disponibilité du service public, la bureaucratie, la compétence des fonctionnaires de l'Etat, l'indépendance de l'Administration publique de la pression politique ainsi que la crédibilité du gouvernement dans ses engagements et ses politiques

leur mode de fonctionnement et l'amélioration du système de contrôle. Toutefois, les résultats obtenus montrent que les efforts déployés jusqu'à présent n'ont pas encore permis de dynamiser fortement les investissements privés et l'entrepreneuriat et de les porter au niveau potentiel de notre économie. Ainsi, il est nécessaire de poursuivre les efforts dans les domaines qui affectent la bonne gouvernance, à savoir :

- ***La non effectivité des lois*** : les délais entre l'adoption des textes et leur mise en œuvre sont parfois considérables (exemple de la loi sur la concurrence et du code du travail) étant données en partie les difficultés de construire des consensus autour des réformes lourdes et qui remettent en cause certains acquis en matière de monopole et de rente.

- ***La réglementation excessive*** : la persistance des politiques de réglementation administrative (subventions, protections douanières, rigidité du marché de travail, etc.) constitue un goulot d'étranglement qui handicape les efforts réalisés au niveau du climat des affaires. Le processus des réformes perd de son efficacité s'il ne constitue pas un bloc homogène instauré simultanément. A titre d'exemple, la vérité des prix et la concurrence ne peuvent être opérées tout en maintenant le système de subventions et l'intervention de l'Etat en faveur de quelques secteurs.

D'une manière générale, la diffusion des effets des réformes reste en deçà des attentes, comme en témoigne la faible création d'entreprises malgré la simplification des procédures en la matière (voir section sur la dynamique des entreprises, ci-haut).

- ***La lenteur dans l'exécution des décisions de justice*** : le système judiciaire marocain souffre de la lenteur dans l'exécution des jugements. Ceci s'explique par l'insuffisance des efforts déployés en vue de renforcer les compétences des ressources humaines, l'utilisation encore limitée des



technologies de l'information, le manque d'encadrement des partenaires de la justice et les insuffisances en matière de vulgarisation et de sensibilisation pour mettre en pratique les dispositions législatives et réglementaires<sup>16</sup>.

- **La corruption**, par ailleurs, continue de représenter un problème majeur pour le Maroc, car elle nuit à l'efficacité du système de gouvernance et impacte négativement l'environnement des affaires. Les scandales récents des banques CIH et BNDE sont des illustrations de la diffusion de la corruption. Un sondage d'opinion mené par Transparency Maroc a révélé que 87 % de la population considère la corruption comme le troisième problème le plus important du pays après le chômage (98%) et le coût de la vie (92%)<sup>17</sup>.

L'enjeu futur pour l'Etat, comme pour la société dans son ensemble, est de faire aboutir les réformes et de les consolider à travers la maîtrise de leurs agendas et la synchronisation et la cohérence de leur mise en œuvre par l'implication des acteurs concernés dans le processus de leur élaboration et leur exécution. En effet, le niveau de gouvernance dépendra de toutes les réformes qui pourront être impulsées au sein de la société ainsi que de la volonté politique pour la mobilisation des ressources et des initiatives de tous les acteurs économiques et sociaux.

## **2.4 Capital humain**

Le bilan de l'état du capital humain au Maroc atteste d'une évolution appréciable des indicateurs relatifs à l'espérance de vie à la naissance, à la scolarisation et à l'alphabétisation. Cette tendance est renforcée par le processus de consolidation de l'Etat de droit et l'amélioration du statut des femmes,

---

<sup>16</sup> Rapport d'évaluation du plan 2000-2004, HCP 2005.

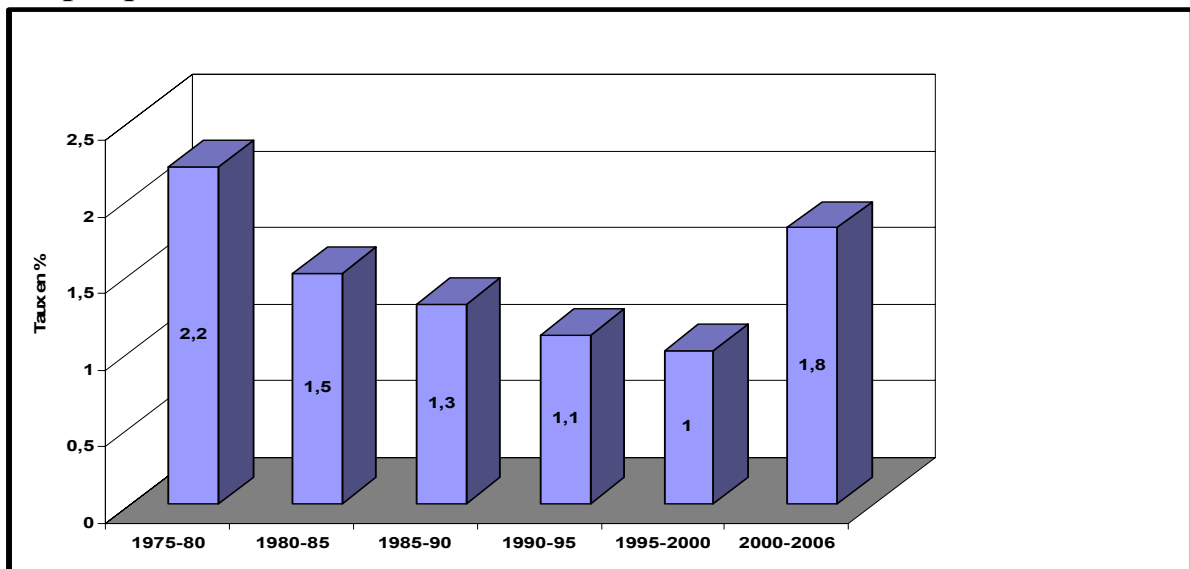
<sup>17</sup> Critique économique n°8, été-automne 2002.

principalement avec la promulgation du nouveau Code de la famille qui a instauré un ordre familial plus égalitaire.

Il est à souligner que, d'ores et déjà, le rythme d'accroissement de l'indice de développement humain (IDH) s'est inscrit dans une tendance à la hausse, atteignant 1,8% par an durant la période 2000-2006, contre 1% durant la décennie quatre vingt-dix. Le niveau de l'IDH au Maroc demeure, toutefois, inférieur à la moyenne mondiale.

En effet, l'IDH<sup>18</sup> s'est établi en 2004 à 0,642, confirmant une nette amélioration depuis 1975 dont la valeur atteignait 0,429. Cependant, l'examen de l'évolution de cet indicateur fait ressortir une décélération du rythme d'amélioration passant de 2,2% durant 1975/1980 à 1% durant 1995/2000. Ce n'est qu'au cours des années 2000 que cette décélération s'est inversée en raison des efforts de généralisation de la scolarisation.

**Graphique 7 : Evolution de l'IDH**



Source : Rapport mondial sur le développement 2005, PNUD.

En terme de comparaisons internationales, les données du Rapport Mondial sur le Développement Humain relatives à 2003, montrent que l'IDH du Maroc est

<sup>18</sup> Etabli par le PNUD et calculé pour 2004 par le HCP.

inférieur de quelque 10 % à la moyenne des pays en développement de 14,8% à la moyenne mondiale, ce qui dénote l'importance des efforts que le Maroc est appelé à consentir. Ainsi, malgré la progression continue de son IDH, le rang mondial du Maroc ne change pas de manière significative, du fait de l'évolution des autres pays à des rythmes supérieurs à ceux du Maroc. A cet égard, l'écart entre le PIB par habitant au Maroc et celui des pays en développement s'est creusé entre 2001 et 2003 en passant de 250\$ à 355\$ US PPA<sup>19</sup>.

Dans ce cadre, le potentiel d'amélioration des composantes de l'IDH est certes important, mais reste menacé par le rythme d'évolution des indices de l'alphabétisation et du niveau de vie ainsi que par la persistance des problèmes de pauvreté et du chômage, qui risquent de freiner sérieusement l'évolution actuelle vers un développement humain durable. Cette situation découle, d'une part, de l'inégalité de chances d'accès à l'investissement dans le capital humain et au marché du travail et, d'autre part, de l'insuffisance de la croissance économique.

En fait, bien que les pouvoirs publics accordent des ressources importantes au système *d'éducation et de formation*, soit environ 6% du PIB, les résultats restent en deçà des attentes. Les performances demeurent marquées par des défaillances aux niveaux quantitatif et qualitatif, notamment par le niveau élevé de l'analphabétisme (43% en 2004), la faible qualité de l'enseignement et de son rendement interne et externe, en raison de son inadéquation avec son environnement socioéconomique (chômage élevé des diplômés de l'enseignement supérieur).

Il est admis que l'enseignement supérieur représente pour la société de la connaissance ce que représentait l'éducation secondaire aux économies industrialisées, et ce qu'avait été l'éducation primaire aux sociétés agraires. Pour

---

<sup>19</sup> Rapport national sur le Développement Humain 2005. Femmes et dynamiques du développement. PNUD. Maroc

le Maroc, si l'éducation secondaire semble plus étroitement corrélée à la croissance économique, il accuse un retard manifeste dans l'enseignement supérieur ainsi que dans le primaire et préscolaire. L'accès à ce dernier, en raison de sa dualité, moderne (Garderies) et traditionnelle (Kouttabs), est conditionné par les niveaux de revenus différenciés des ménages, amplifiant les chances de réussite par la suite.

*Dans le domaine sanitaire*, la situation se caractérise par une amélioration significative en termes d'allongement des années de vie, de lutte contre les maladies transmissibles et de couverture par l'immunisation et la planification familiale. En effet, l'espérance de vie à la naissance a connu, entre 1962 et 2004, une amélioration sensible passant de 47 à 70,8 ans. La mortalité infantile est passée de 119 décès pour 1000 naissances à 40, et la mortalité maternelle s'établit à 227 décès contre 631 pour 100 000 naissances vivantes. Toutefois, par comparaison aux pays à contexte socioéconomique similaire, la santé des marocains demeure marquée par une surmortalité infantile et maternelle constituant un réel problème de santé publique.

Par ailleurs, l'analyse du système sanitaire fait ressortir que le niveau de la dépense globale de santé (4,5% du PIB), est nettement inférieur à ceux des pays comparables au Maroc. Des inégalités sociales et spatiales en matière d'accès aux services de soins et de santé réduisent la portée des efforts consentis. Ces différentes contraintes du système de santé seront plus complexes dans le futur du fait que la demande de prestations de santé sera de plus en plus sujette à des transformations en termes de qualité et de volume de soins sous l'effet de la transition démographique et de l'incidence croissante des maladies d'origine alimentaire.

En plus, l'analyse de la *pauvreté* au Maroc montre que le nouveau dynamisme social n'a réduit le taux de pauvreté que de 2,1 points de pourcentage entre 2000

et 2004 pour se situer à 14,2% en fin de période. Cette résistance de la pauvreté à la baisse est due au fait qu'elle est significativement associée au retard en développement humain et en développement social. Les travaux menés par le HCP<sup>20</sup> montrent que la réduction de la pauvreté ne pourrait être opérée qu'en agissant conjointement sur le rythme de croissance économique et de baisse des inégalités sociales. En fait, l'emploi, le développement social et l'habitat exercent un effet significatif sur la réduction de la pauvreté.

La croissance économique réalisée dans le passé a été sensiblement défavorable aux populations vulnérables et moyennes. En effet, la redistribution des revenus s'est faite des justes moyens aux pauvres, et non des riches aux pauvres, ce qui a conservé les inégalités sociales en termes relatifs. Ce schéma, observé à la fois en milieu urbain et en milieu rural, a conduit à un nouveau tassement des niveaux de vie juste au dessus du seuil de pauvreté, ce qui expose le pays à une nouvelle montée de la pauvreté en cas de dégradation conjoncturelle des revenus. En fait, si la vulnérabilité a enregistré, pour la première fois, une baisse sensible entre 2001 et 2004, les inégalités sociales et spatiales<sup>21</sup> sont rigides à la baisse depuis au moins une vingtaine d'années, ce qui pose, encore une fois, la question du redressement du schéma de croissance économique en faveur des moins nantis, les pauvres et les vulnérables en particulier.

Le développement humain, social et résidentiel sont aussi des facteurs de changement dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Ceci montre que la généralisation des réseaux d'eau, d'électricité et des routes aurait un impact meilleur si elle est doublée d'une éradication de l'habitat insalubre, de l'analphabétisme et de la déscolarisation, sources de précarité et d'exclusion sociales. Un logement décent permet non seulement un usage adéquat des équipements sociaux, mais aussi de disposer d'un patrimoine à la fois social et économique.

---

<sup>20</sup> Inégalité, exclusion sociale et pauvreté au Maroc. HCP (2006)

<sup>21</sup> Mesurée par l'indice de Gini, l'inégalité relative des dépenses de consommation n'a statistiquement pas changé entre 1984 et 2001

Par ailleurs, l'allègement des coûts d'opportunité d'accès des populations pauvres et vulnérables, en général, et des femmes rurales en particulier à l'investissement dans le développement humain est un déterminant majeur de la réduction de la pauvreté. Faut-il rappeler que la scolarisation des femmes subit, à la fois, l'effet de la pauvreté et l'impact genre. Toutes choses égales par ailleurs dont notamment le niveau de vie et la proximité des formations éducatives, la femme s'avère la cible privilégiée de l'exclusion du droit à la scolarisation.

Au terme de cette section, il convient de souligner que le niveau du développement humain de notre pays reste encore en deçà des exigences d'une économie dont les besoins en termes de qualification et d'organisation sont encore énormes. La réalisation d'une croissance économique forte et durable requiert l'intensification et la conjugaison des efforts de tous les acteurs pour combler les écarts persistants qui séparent le Maroc à d'autres pays de même niveau de développement. Tout retard dans la mise en œuvre d'actions ciblées accentuerait ces écarts. En effet, la concurrence rendue rude par la mondialisation ainsi que la transition démographique que connaît notre pays sont de nature à amplifier les exigences en terme de compétitivité de nos produits sur le marché extérieur et en terme de demande sociale des populations sur le marché intérieur.

### **III- LES GRANDS ENJEUX DU MAROC FACE A SON AVENIR**

A l'aune du troisième millénaire, le Maroc fait face à des enjeux majeurs de nature à peser sur les performances de son développement dans l'avenir.

Il s'agit, notamment, des impératifs de l'ouverture économique qui imposent une forte réactivité de son appareil de production et des acteurs économiques et sociaux, des impacts de sa transition démographique, de l'incontournable réforme de son système d'enseignement et de formation ainsi que de la

nécessaire amélioration du développement humain. Tous ces enjeux impliquent une refonte profonde des structures économiques et de production du pays, en particulier du secteur agricole.

### **3.1 Transition démographique<sup>22</sup>**

La transition démographique que connaît le Maroc s'opère dans un contexte de transition politique, culturelle, sociale, économique et technologique. Ce contexte est de nature à amplifier l'impact des changements démographiques et les exigences de la demande sociale, aussi bien sur le marché du travail que sur les besoins des populations.

Cette transition démographique est marquée par la baisse continue du taux d'accroissement de la population qui est passé de 2,06% entre 1982/1994 à 1,4% durant 1994/2004, la diminution de la part des moins de 15 ans, l'élargissement significatif de celle de la tranche d'âge 15/59 ans et l'augmentation continue de celle des personnes âgées de 60 ans et plus. Cette évolution aura, à l'évidence, des répercussions importantes sur les besoins sociaux et sur les différents secteurs de l'économie nationale, particulièrement en matière d'emploi et de protection sociale.

La transition démographique constitue l'une des dimensions fondamentales qui impacteront les tendances lourdes du Maroc dans le futur. Les changements démographiques poseront des défis au niveau des problématiques en termes notamment de la nature et des rythmes de la croissance économique, de la valorisation et de la mobilisation des ressources humaines et de la protection sociale d'une population qui sera marquée par le phénomène du vieillissement.

La transition démographique peut constituer aussi une aubaine pour notre pays si son potentiel de force de travail et de créativité est suffisamment valorisé et

---

<sup>22</sup> Etude en cours sur l'impact de la transition démographique au Maroc.

mis à contribution. Face à cette population grandissante et à ses exigences en matière d'emploi et de satisfaction des besoins, l'accélération de la croissance économique, pour aller au-delà des tendances enregistrées jusqu'à présent est, à cet effet, un impératif majeur.

Cette accélération de la croissance, aussi nécessaire et impérieuse soit-elle, est cependant loin d'être suffisante, si elle n'est pas en mesure, d'assurer la résorption de la pauvreté et de la vulnérabilité et l'atténuation des disparités sociales et régionales ainsi que d'ouvrir la voie à l'avènement d'une société plus solidaire. Le développement humain, notamment la valorisation du potentiel de travail et de créativité et la lutte contre les mécanismes de reproduction des facteurs de la vulnérabilité sociale devront être placés au coeur même des stratégies de croissance économique. C'est dire l'importance, à cet égard, de la nécessité d'assurer l'accessibilité aux services sociaux de base aux populations démunies, parallèlement à la mise en oeuvre d'une politique économique favorable à la création d'emplois.

Cette transition démographique intervient alors que le Maroc est confronté à une forte accélération de la mondialisation dont les effets impliquent des changements profonds dans le mode de gestion de son économie et sa gouvernance.

### **3.2 Ouverture sur le marché mondial<sup>23</sup>**

Depuis le milieu des années 80, le Maroc a entamé la libération de son commerce extérieur avec la suppression des listes de produits soumis à des restrictions quantitatives, la réduction des tarifs douaniers et la simplification des procédures pour le commerce extérieur. Il a par ailleurs signé des accords de libre échange avec des partenaires bilatéraux, régionaux et multilatéraux. Il est

---

<sup>23</sup> Le HCP a organisé deux forums sur la géostratégie (8 et 9 avril 2005) et sur l'Economie Monde (22 et 23 avril 2005). Ces forums ont traité des grandes tendances de l'économie mondiale ainsi que des groupements régionaux.



ainsi entré progressivement dans la globalisation, s'adaptant tant bien que mal à ce contexte. Aujourd'hui, le Maroc est confronté à une accélération brutale de la mondialisation et les effets de celle-ci conduiront, sans doute, à des changements profonds.

La mise en application des accords commerciaux exercera une pression, de plus en plus intense, sur le tissu productif, en raison de l'accentuation de la compétition aussi bien sur les marchés extérieurs qu'intérieurs. S'ouvrir les portes du futur et s'insérer dans les chaînes de valeurs au niveau international et dans l'économie du savoir sont conditionnés par le développement de tous les compartiments du système éducatif.

L'économie marocaine sera confrontée aussi à l'agressivité des partenaires commerciaux, aux fusions d'entreprises, à la montée en puissance de nouvelles technologies, à la mise en réseau des systèmes économiques et à la forte demande pour les compétences appelées à structurer et à édifier l'économie du savoir.

La libéralisation va changer de vitesse. Les pressions rendent les changements inévitables, qui seront, vraisemblablement, subis, avec toutes leurs conséquences. Les attitudes seront à peine réactives, on s'adaptera comme on le pourra mais sans pouvoir agir sur les facteurs clés. Ces changements pourront, au contraire, être maîtrisés grâce à des marges de manœuvre que l'on aura su se doter à temps pour éviter les effets les plus négatifs et pour mieux tirer profit des nouvelles opportunités. Ces changements pourront aussi être le résultat d'un comportement offensif et proactif, auquel cas, cela signifie que des stratégies et des réformes devraient être mises en œuvre avec suffisamment d'anticipation dans le cadre d'une vision à long terme des objectifs de développement.

### **3.3 Développement humain**

Bien que le Maroc soit actuellement un vaste chantier de réformes politiques, économiques et sociales, il continue d'accuser des déficits considérables, en matière de développement humain, qui représentent des menaces pour sa cohésion sociale. Ces déficits sont particulièrement ressentis au moment où le Maroc entre de plein pied dans la mondialisation et est confronté aux exigences de la compétitivité et les métiers sont de plus en plus fondés sur la connaissance et sur une exigence de formation continue tout au long de la vie.

Le potentiel d'accélération des composantes du développement humain, constaté ces dernières années, se trouve entravé par le rythme lent des indices de la scolarisation, de l'alphabétisation et de la persistance de nombreux problèmes qui handicapent la réalisation d'un développement humain durable.

Dans ce cadre, les enjeux en matière d'éducation et de formation sont importants, en particulier, en matière d'alphabétisation et de contenu de l'enseignement. La double contrainte, démographique et internationale fait de la réforme du système d'éducation et de formation un impératif catégorique. La jeunesse marocaine qui constitue une part importante de la population, reste handicapée par l'inadaptation et l'insuffisance des connaissances qu'elle reçoit et se trouve mal préparée aux exigences du nouveau contexte globalisé, notamment en matière de compétitivité.

L'enjeu majeur du Maroc pour les années à venir est la mobilisation des moyens et des ressources pour valoriser son capital humain. Les progrès dans ce domaine dépendent en définitive des réformes qui pourront être impulsées dans la société et dont la réussite est conditionnée par la participation de tous les acteurs économiques et sociaux.

Le deuxième enjeu est lié à la réduction des disparités sociales et à l'exclusion. L'appréhension du phénomène doit être traitée dans une dimension plus large, tenant compte des privations de capacités élémentaires, de chances d'accessibilité et de réussite, de choix et d'opportunités, plutôt que d'une simple faiblesse des revenus.

### **3.4 Agriculture**

La réforme de l'agriculture est considérée comme un grand enjeu de l'avenir. Ce secteur qui emploie 46% de la population active et fait vivre 80% du monde rural, reste vulnérable aux sécheresses récurrentes et marqué par des modes d'exploitation souvent traditionnels, de très faibles productivités, peu de diversification et une utilisation non optimale des ressources. Le dualisme du secteur agricole se manifeste à travers une agriculture moderne inégalement compétitive et une agriculture traditionnelle peu évoluée. Une bonne partie du potentiel du secteur moderne reste encore dominée par un mode d'exploitation de type rentier.

L'ouverture agricole représente pour le pays un enjeu majeur. Certaines spéculations agricoles, qui emploient une masse importante de la main d'œuvre rurale et jouent un rôle décisif de fixateur social, restent vulnérables et peu compétitives.

Par ailleurs, l'agriculture reste le principal acteur environnemental du pays du fait de l'emprise de ses activités sur une majeure partie des ressources naturelles (eau d'irrigation, eau pluviale, sols, parcours naturels et forestiers). L'enjeu consiste à mobiliser et responsabiliser les agriculteurs et à revaloriser l'irrigation pour mieux l'adapter aux exigences d'une agriculture productive, compétitive et soucieuse de l'environnement.

Dans ce sens, l'enjeu environnemental, c'est aussi la nécessaire adaptation de l'agriculture à la nouvelle donne climatique, pour gagner en résilience face à des sécheresses devenues récurrentes. L'agriculture a aussi une part de responsabilité dans la réduction ou l'aggravation de la vulnérabilité aux risques « naturels ». L'adaptation de l'agriculture aux sécheresses et aux conditions différenciées des territoires constitue l'enjeu majeur des régions agro pastorales et le bousin défavorable.

### **3.5 Dégradation des ressources naturelles**

L'exploitation des ressources naturelles en termes de quantité et de qualité s'est opérée au Maroc dans des conditions organisationnelles et technologiques qui ne les économisent pas suffisamment et ne protègent pas les espaces fragiles.

Ainsi, pour les ressources hydriques, il est prévu une baisse de 10 à 15% sous l'effet des changements climatiques. La diminution progressive des ressources en eau mobilisable et mobilisée exacerberait le stress hydrique à l'horizon 2020-2025 pour atteindre le seuil de pénurie. A cette évolution inquiétante s'ajoute le recul de la forêt (31.000 ha/an) et des zones humides en termes de superficie et d'appauvrissement de la biodiversité. De même, l'érosion continue des sols (24.000 ha/an) causant l'envasement des barrages (65-70M m<sup>3</sup>/an) ainsi que la perte de terres agricoles (4.000 ha/an) et boisées (1.500 ha/an) suite à l'expansion urbaine et des parcours constituent des défis chroniques que les politiques adoptées n'ont pas pu relever.

D'autres défis revêtent également un caractère d'urgence, il s'agit de la détérioration du littoral et de la désertification qui menace de disparition plusieurs oasis. Dans le littoral, les défis résident dans la pollution des milieux côtiers et marins due à la concentration croissante des populations (rejets urbains) et des activités industrielles, commerciales et touristiques et l'appauvrissement de certaines ressources halieutiques et de la biodiversité

marine suite à des sur-prélèvements ou des modes d'exploitation non convenables.

Les coûts annuels de la dégradation de l'environnement au Maroc ont été estimés, en 2000, à plus de 16 milliards de DH, soit 4,6% du PIB<sup>24</sup> et les tendances néfastes ne semblent pas s'infléchir. Le coût de l'inaction pour les changer pourrait, demain, s'avérer très lourd.

Des questions fondamentales sont aujourd'hui posées. Comment alléger les pressions démographiques soutenues sur les ressources naturelles, assurer la protection de l'environnement (bassins versants, montagne, oasis), répondre convenablement à l'accroissement continue de la demande en eau des différents secteurs usagers (agriculture, population, industrie, tourisme...) et atténuer les effets des changements climatiques qui tendent à provoquer des situations extrêmes (sécheresses, inondations...)?

Les enjeux sont cruciaux pour l'avenir du Maroc parce qu'ils se posent en termes très complexes. D'une part, les conséquences de l'exploitation non durable des ressources ne sont pas tenables et, d'autre part, le coût des actions réparatrices s'avère exorbitant pour la collectivité. A cela s'ajoute une autre problématique non moins importante. La pauvreté reste un problème prédominant dans le monde rural où se trouve l'essentiel des ressources et où une grande partie de la population a recours à leur exploitation anarchique (bois de feu, pâturages, etc.) pour assurer sa survie.

Face à cette situation, le défi majeur est de rechercher les modes de gestion à même de concilier entre, d'une part, la préservation de ressources naturelles fragiles et en continuelle dégradation et, d'autre part, les intérêts et le bien être social des populations riveraines. Seule une démarche érigeant la valorisation rationnelle des ressources naturelles et la protection de l'environnement en tant

---

<sup>24</sup> Rapport thématique « Cadre Naturel, Environnement et Territoires ». Cinquantenaire de l'Indépendance 2005- page 59.

que critères de choix des programmes de développement est susceptible d'infléchir ce processus de dégradation et assurer un développement durable.

### **3.6 Energie**

Le Maroc, pays non producteur de pétrole, dépend pour 96% de l'extérieur pour son approvisionnement et la facture énergétique pèse lourdement sur ses équilibres économiques et financiers. Par ailleurs, la consommation par tête représente à peine 0,4 TEP (tonne équivalent pétrole), soit le quart de la consommation moyenne au niveau mondial. Et comme toute économie en transition qui n'a pas encore achevé son industrialisation, ni réussi à atteindre un développement humain durable et une intégration dans l'économie mondiale, le pays doit disposer d'une énergie compétitive et diversifiée tout en continuant à maîtriser sa demande.

L'énergie, vecteur de développement économique et social est appelée à contribuer à la résolution des problématiques de la sécheresse, du dessalement des eaux et de la déforestation. Elle peut être, à l'échelle mondiale et dans l'optique d'épuisement des ressources et de retard dans la mise en place des énergies de substitution, un facteur d'arbitrage dans le choix des activités du futur et par conséquent un déterminant de la croissance mondiale et de la croissance de l'économie marocaine en particulier. Cet arbitrage peut être catalysé par les consommateurs mondiaux dont le rôle gagne en puissance et qui deviennent de plus en plus intransigeants sur le volet environnemental et la traçabilité des produits et du contenu en énergie des biens exportables.

Le contexte mondial actuel de l'énergie appelle non seulement à faire face à une augmentation des prix de l'énergie, mais aussi à se préparer à une évolution profonde des comportements et de la réglementation. La diversification du bouquet énergétique, favorisant les énergies non émettrices de gaz à effet de serre, dans un contexte d'épuisement des énergies fossiles et de respect de

l'environnement, est devenue un levier pour des programmes mobilisateurs en matière d'énergie tels que la pile à combustible et la filière hydrogène, le nucléaire de quatrième génération, la gestion des déchets nucléaires, la voiture propre et économe, les biocarburants, le solaire photovoltaïque et le captage et le stockage du CO<sub>2</sub>.

L'énergie de demain pose le problème des choix et des arbitrages stratégiques entre les différentes filières et les sauts technologiques à adopter. L'introduction du gaz requiert des implications sur le plan géopolitique. Le développement des énergies renouvelables, encore chères aujourd'hui, mais disposant d'un marché porteur de plus en plus sûr avec le raffermissement de la préoccupation écologique, repose sur une politique volontariste, soutenue et de co-développement dans un cadre euro-méditerranéen à construire et pour lequel le Maroc devrait davantage s'impliquer.

Outre ces contraintes économiques nées de l'accélération de la mondialisation, le pays doit faire face à des chocs exogènes, notamment l'envolée des prix de l'énergie et les aléas climatiques. Par ailleurs, le Maroc reste engagé dans la défense de son intégrité territoriale, la lutte internationale contre le crime organisé, notamment le terrorisme et la difficile gestion des flux migratoires en provenance des pays subsahariens. Il poursuit une politique active de rattrapage des déficits sociaux et œuvre avec constance à l'approfondissement de la démocratie et à la promotion de l'Etat de droit. Il n'en demeure pas moins qu'il est l'un des rares pays à avoir, en matière de développement humain, une vision cohérente et des programmes audacieux, soutenus par une volonté politique forte bénéficiant de l'engagement personnel de Sa Majesté le Roi et de l'implication de l'ensemble de la société.

#### IV- LES SCENARIOS POUR 2007-2015<sup>25</sup>

Conscient de ces défis, à la veille d'une nouvelle législature et conformément à la volonté royale d'inscrire le processus du développement humain dans la durabilité, une analyse économique en relation avec ce processus, à moyen terme, a été conduite et a abouti à la construction de trois scénarios structurant les stratégies et les options pour le développement économique et social à l'horizon 2015. Le scénario de l'émergence, s'appuyant sur les réformes économiques et la valorisation du capital humain, constitue la voie privilégiée vers un développement humain durable. Cependant, deux autres scénarios restent envisageables : le premier qui donnerait la priorité à l'efficacité économique à travers des réformes libérales accélérées, mais avec un développement illusoire ; le second serait celui de l'essoufflement de la dynamique actuelle.

Pour explorer les différentes pistes de développement du Maroc à l'horizon 2015, l'approche des scénarios, qui est une méthode à caractère exploratoire plutôt que normatif, a été utilisée. Les scénarios ont été développés suite à l'analyse de différentes options contrastées de développement dont la quantification et la cohérence a été assurée, à travers un ensemble de modèles économiques de tailles élargies pour embrasser tous les aspects qui peuvent affecter les différentes interactions économiques. Le principal modèle utilisé à cette fin, et pouvant tracer l'évolution des différents agrégats macroéconomiques jusqu'à l'horizon 2015, est un modèle de croissance, qui est élaboré par les services du HCP. Sa base théorique est celle du modèle à "deux écarts", qui constitue en fait une extension du modèle de croissance de Harrod-Domar pour une économie ouverte. Elle est complétée également par le soubassement théorique du modèle de Polak permettant d'analyser la viabilité des finances extérieures d'un pays.

Parallèlement et pour pouvoir parfaire la construction des scénarios élaborés par le modèle de croissance, en particulier au niveau des hypothèses et leurs implications pour chacun des scénarios, un autre modèle de simulation d'impact a été utilisé, en l'occurrence un modèle d'équilibre général calculable. Son cadre comptable est fourni par la matrice de comptabilité sociale de 1998, établi par le HCP pour l'économie marocaine. Le modèle a été utilisé pour simuler l'impact de la hausse des prix du pétrole sur l'économie marocaine ainsi que les effets de l'ouverture et de la flexibilité du taux de change, en adoptant une fermeture classique où l'investissement s'ajuste à l'épargne. Toutefois, une fermeture keynésienne a été aussi adoptée dans une autre version de ce modèle pour appréhender les effets d'une augmentation volontaire des investissements. Un autre modèle, élaboré par le HCP en collaboration de l'INSEE (France), a été aussi utilisé pour appréhender les effets de quelques variantes de la fiscalité sur l'économie marocaine à moyen et long terme. C'est un modèle macro économétrique de type «néo-keynésien », où les prix et les salaires présentent à court terme un certain degré de rigidité et le niveau de l'activité est essentiellement déterminé par la demande. À plus long terme, cet aspect « keynésien » laisse place à des mécanismes cohérents avec une conception plus « néo-classique » de l'équilibre macroéconomique.

<sup>25</sup> Les scénarios retenus pour la période 2007-2015 tiennent compte de la révision des agrégats macroéconomiques, qui est établie sur la base du nouveau système de comptabilité nationale ayant pour année de base 1998.



#### **4.1- L'ouverture maîtrisée : le scénario de l'émergence**

L'option de développement en phase avec le projet de société dont les contours sont tracés par Sa Majesté le Roi, s'appuie sur une approche mettant en oeuvre simultanément les chantiers de développement humain et une politique économique efficiente. Elle est soutenue par une grande adhésion des acteurs de développement, traduite en un engagement collectif et confortée par la stabilité du cadre institutionnel, pour créer un climat de confiance générale. Cette voie est la seule susceptible de permettre l'émergence économique et l'édification d'une société solidaire, moderne et ouverte sur le monde.

L'engagement collectif est d'autant plus primordial qu'il reste encore un retard important à rattraper en matière de développement humain. Les déficits multiples constituent un passif lourd susceptible de compromettre, à tout moment, l'effort de redressement. Face à ce risque, les réformes devraient être échelonnées dans le temps suivant un agenda qui engage tous les acteurs de développement. L'Etat est appelé, dans ce cadre, à jouer pleinement le rôle de régulation et de pilotage du développement humain.

Le scénario de l'émergence suppose, en outre, l'adoption d'une démarche d'ouverture sur l'économie internationale selon un agenda maîtrisé et progressif avec une diversification des partenaires. Cette démarche privilégie une coopération internationale axée davantage sur le transfert du savoir-faire.

Il est sous-tendu également, en plus du renforcement des activités intégrées dans l'économie internationale, par une meilleure intégration intersectorielle afin de créer le maximum de synergie et par une mise à niveau des secteurs disposant d'un potentiel de croissance future.

Ce scénario envisage ainsi un nouveau partage des responsabilités entre les acteurs de développement et se veut porteur d'une société dynamique et

solidaire pour préparer les conditions d'une croissance forte et durable au-delà de l'horizon 2015. Ce partage permet une prise en charge plus équilibrée des problématiques de développement économique et social, notamment l'éducation, la santé et les filets de sécurité.

Dans ce cadre, des efforts accrus sont à consacrer pour l'insertion des pauvres dans le processus de valorisation du capital humain (éducation, formation et santé). Dans cette optique, une réforme profonde du système d'éducation et de formation dans toutes ses composantes s'avère incontournable pour relever le niveau de sa qualité, d'assurer son adéquation avec son environnement socioéconomique et d'éliminer ses incohérences structurelles. Elle permet, ainsi, une insertion plus facile des jeunes dans le marché du travail et une mobilité intersectorielle et internationale.

La réforme de l'éducation et de la formation devrait s'articuler, principalement, autour de trois volets :

- La généralisation de l'enseignement et l'amélioration concomitante de sa qualité et de ses performances ;
- La réalisation d'une cohérence structurelle du système selon deux niveaux complémentaires : une intégration interne du système et son ancrage à son environnement socioéconomique ;
- La modernisation des procédures et des méthodes de gestion et de pilotage du système.

Cette réforme implique, en fait, l'adoption de politiques prenant effectivement en considération les facteurs démographiques, sociaux, économiques et culturels qui agissent sur l'environnement de l'école. Le financement du secteur devrait s'appuyer sur une plus grande participation des couches nanties de la population

aux frais d'enseignement et de formation et une contribution plus active du secteur privé dans ce domaine.

En matière de santé, bien que les réflexions sur le financement constituent le moteur de la réforme du système, les modifications profondes de l'organisation sanitaire, au niveau périphérique comme au niveau hospitalier, amélioreraient la performance et l'adéquation de l'offre de soins aux besoins de la population et renforceraient la mise en œuvre de la couverture médicale de base. L'élargissement de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) renforcerait, à cet égard, les mécanismes de financement contributif fondé sur les cotisations et atténuerait les problèmes d'accessibilité. Les ressources financières publiques devraient, ainsi, s'orienter vers les prestations de santé prioritaires et socialement rentables en terme d'état de santé global de la population.

Dans le même ordre d'idées, la priorité est à donner à un meilleur ciblage des actions des pouvoirs publics dans le domaine des subventions alimentaires et dans ceux où se place la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion, notamment les petits projets et le recasement des bidonvillois. La réalisation de cet objectif passe également par une plus grande responsabilisation des acteurs locaux du développement, considérant les pauvres à la fois comme les bénéficiaires et les acteurs premiers de la lutte contre la pauvreté.

Globalement, le scénario de l'émergence qui dégage un taux d'investissement aux alentours de 31% en moyenne annuelle et une croissance économique de l'ordre de 5,5% avec une accélération en fin de période (6,3% durant 2011-2015), s'inscrit à long terme dans la durabilité. Les activités non agricoles enregistrent un rythme de croissance de près de 6% (6,6% durant 2011-2015). Le taux de chômage reste élevé au début de cette période en raison, d'une part du rythme de la croissance économique encore modéré lors de la première phase, et d'autre part, du fait que les programmes de promotion de l'emploi, qui

seraient adoptés, nécessitent une période relativement longue pour produire tous leurs effets. Néanmoins, le taux de chômage emprunterait une tendance à la baisse vers la fin de cette période pour se situer à moins de 10%<sup>26</sup> en 2015 et à des niveaux inférieurs au-delà de cet horizon, grâce à l'effet de durabilité de la croissance. Les populations démunies sont rigoureusement ciblées, d'où l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté ramenant alors son taux à moins de 8% contre 14,3% en 2004.

Le ciblage et le partage des charges du développement social avec les autres partenaires se traduisent par un allègement de la pression sur le budget de l'Etat dont le déficit est contenu à moins de 2,5% du PIB au terme de 2015.

Dans cette option, le secteur agricole entame sa transition vers une agriculture plurielle valorisant ses diverses dimensions : économique, sociétale et environnementale et connaît une augmentation significative de sa production au-delà de 4%. S'appuyant sur ses avantages comparatifs (l'eau, les produits et les terroirs), il saisit les opportunités offertes dans le cadre des engagements internationaux grâce à la co-existence d'une agriculture performante et compétitive avec une agriculture familiale traditionnelle et une agriculture de terroirs.

En effet, ce scénario prend en compte l'ouverture et la libéralisation mais en gérant la progressivité et en encadrant les risques de déstabilisation par une transition progressive mais déterminée vers une économie rurale diversifiée. Le processus d'ouverture, maîtrisé, est accompagné de réformes importantes pour réussir la mise à niveau agricole et rurale en tenant compte de la diversité des problématiques et des enjeux. Les protections commerciales évoluent conformément aux accords de libre échange déjà signés et aux évolutions de la libéralisation convenue dans le cadre multilatéral. La mise à niveau agricole se

---

<sup>26</sup> Ce taux sera réalisé dans un contexte marqué par l'accroissement considérable du taux d'activité en raison des effets de la transition démographique et de la dynamique de l'activité économique.

concrétise par l'évolution des structures d'exploitations et des spécialisations et par des gains de productivité, mais aussi de qualité pour satisfaire les exigences de la distribution et des marchés à l'export. L'objectif est de permettre au plus grand nombre possible d'agriculteurs commerciaux de prendre rang dans la mondialisation. Cette mise à niveau permet une prise de relais progressive du développement par les producteurs et leurs organisations professionnelles.

Les principes fondamentaux de cette mise à niveau sont la requalification des ressources humaines, l'animation et l'équipement social du monde rural, la reconnaissance de la dimension multifonctionnelle de l'agriculture et du potentiel rural, la mobilisation et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs ainsi que la diversification des activités économiques et des stratégies et politiques agricoles. La profession est encouragée par l'Etat à développer des produits de qualité et une agriculture de terroirs à forte valeur ajoutée, notamment dans les zones de montagnes et les oasis.

Parallèlement, le développement de l'agriculture capitaliste dans les zones favorables est favorisé dans le cadre de partenariat public-privé tout en veillant à renforcer sa responsabilité sociale et environnementale, notamment pour garantir une gestion plus efficace et économe de l'eau et une meilleure contribution à l'emploi.

Au niveau du secteur industriel, le plan émergence a identifié des créneaux jugés métiers d'avenir comme l'automobile, l'électronique, l'aéronautique, l'agroalimentaire, la transformation des produits de la mer, l'offshoring, et l'artisanat, domaines à forte valeur ajoutée. Cette orientation est susceptible d'atténuer les spécialisations traditionnelles caractérisant ce secteur (le textile et l'agroalimentaire). En effet, les changements qui s'opèrent actuellement dans les processus de production au niveau des pays avancés, à travers l'offshoring et la

sous-traitance industrielle, ouvrent de nouvelles perspectives au Maroc pour s'insérer dans les chaînes de valeurs internationales.

Le choix porteur d'avenir est celui des activités à haute valeur ajoutée qui s'appuient sur une spécialisation poussée des travailleurs et une intégration dans les cycles de conception, de production et de commercialisation des produits. Ceci suppose une meilleure valorisation des ressources humaines existantes, qui soient orientées davantage vers la maîtrise des technologies.

Pour le secteur du tourisme, l'option de l'émergence s'appuie sur la poursuite de la Vision 2010 et sa consolidation au delà de cet horizon, en œuvrant pour un volume important de touristes et de revenus avec une gamme diversifiée de services allant du traditionnel au nouveau, du « soleil-plage » aux congrès, et en préservant les ressources naturelles. A cet égard, la durabilité doit être utilisée comme facteur de compétitivité. Une place importante est réservée au tourisme intérieur et rural, source de revenu pour des populations rurales, à la protection du littoral et à la gestion efficace de l'eau et de l'énergie. Les politiques publiques se focaliseraient sur le développement d'outils législatifs, réglementaires et de gestion foncière pour maîtriser l'urbanisation touristique et les sites naturels ainsi que la réhabilitation de l'environnement dans les destinations matures.

La stratégie touristique s'oriente, par ailleurs, davantage vers le tourisme de qualité à haute valeur ajoutée, basé sur la connaissance (Cultures, congrès...) s'appuyant sur une plus grande intégration régionale. Ceci est dicté par les forces de marché associées à une plus grande intégration économique dans le sens du co-développement avec les pays européens. Le développement de relations institutionnelles très étroites conduit à une participation plus active du Maroc dans un marché intérieur européen sans frontières, à un moment où l'Union européenne développe la société de la connaissance et recherche des

formes de tourisme avec un plus haut contenu en valeur ajoutée. Cette nouvelle offre se développe dans un contexte de chaînes de valeur internationales qui stimulent les productions locales et contribuent au développement du capital humain marocain.

Ce scénario présuppose un changement important dans la gestion du partenariat euro-méditerranéen et repose sur des contenus technologiques dépendant de chaînes de valeur dont les structures décisionnelles échappent à la capacité actuelle du secteur touristique marocain.

Dans le domaine énergétique, l'émergence s'appuie sur l'orientation de l'offre vers la diversification des sources d'énergie, privilégiant un recours accru au gaz naturel et aux énergies renouvelables. Par ailleurs, un effort est à déployer en matière d'économie d'énergie ainsi que de recherche de l'efficacité. Cette politique est à compléter par le renforcement des interconnexions dans un cadre de coopération régionale. L'option du nucléaire peut être également envisagée dans le cadre d'une coopération régionale pour sécuriser l'approvisionnement à long terme.

#### **4.2- Le scénario de l'efficacité économique prioritaire**

Dans ce scénario, un train rapide de réformes économiques d'envergure, de nature libérale, est mis en œuvre, dans la logique d'une grande intégration à l'économie mondiale. Cependant, la priorisation de l'efficacité économique ne peut être envisagée qu'au prix d'un développement humain insuffisant pour résorber les déficits accumulés.

L'Etat joue essentiellement un rôle de régulation et veille à l'instauration d'un climat d'affaires favorable à l'initiative privée et au développement des mécanismes du marché. Il continue à prendre en charge l'essentiel du

développement social, ce qui est insuffisant pour faire face aux déficits en matière de développement humain.

Ce scénario engendre le renforcement du processus de spécialisations dans les industries et les services qui s'intègrent essentiellement avec les économies des pays développés. L'agriculture tirée par les filières les plus compétitives, connaît une croissance de l'ordre de 4% en moyenne alors que les autres activités de l'économie nationale restent à la marge du développement.

Globalement, l'investissement brut se situe selon, ce scénario, à 32,1% du produit intérieur brut (PIB) en moyenne annuelle durant la période 2007-2015, soutenu par la réalisation de grands projets d'infrastructure qui répondent aux exigences des investisseurs et par le flux conséquent des investissements privés étrangers, favorisés par un renouveau du climat des affaires. Dans ce contexte, la croissance économique pourrait se situer à près de 6,4% en moyenne annuelle durant cette période. Elle serait tirée essentiellement par les secteurs non agricoles qui réalisent un rythme de l'ordre de 7%. Cette croissance, bien que élevée, aurait une faible teneur en emploi puisqu'elle serait le résultat des activités capitalistiques s'appuyant sur une main d'œuvre qualifiée. Elle serait accompagnée, ainsi, de fortes tensions sur le marché de l'emploi pour la main d'œuvre non qualifiée et partant d'une faible diffusion des fruits de la croissance. En effet, les activités traditionnelles, laissées à la marge du développement, libéreraient fortement la main d'œuvre banale (qui constitue actuellement 90% de la population active occupée) incapable de s'insérer dans l'activité économique nationale en raison du processus d'intensification technologique favorisant l'utilisation des qualifications répondant aux exigences du marché de travail. Les pertes d'emplois pour les actifs de faible niveau de formation ne seraient pas compensées par la création d'emplois qualifiés induite par le développement des activités modernes.



De manière générale, ce scénario se traduirait par des créations nettes d'emploi légèrement inférieures à la moyenne de 200 milles emplois par an, observée durant les années antérieures, ce qui serait insuffisant pour répondre à une demande additionnelle en augmentation continue sous l'effet de la transition démographique. La hausse du taux d'activité féminine et l'exode rurale qui pourrait s'accélérer, étant donnée le potentiel de main d'œuvre rurale en situation de sous emploi, aggraverait davantage le déséquilibre du marché de l'emploi et le taux de chômage dépasserait ainsi 16% au terme de 2015.

Ces impératifs du marché du travail sont de nature à accentuer le dualisme du système éducatif, en faveur d'une formation assurée par le secteur privé répondant aux exigences de meilleures qualifications et dont bénéficieraient essentiellement les ménages aisés. Quant au système éducatif public, il reste caractérisé par la persistance des problèmes de cohérence structurelle, de faibles taux de rendement interne et un faible ancrage dans son environnement économique. De même, dans le domaine sanitaire, l'Etat continuerait à assurer un service public minimal, en deçà des standards internationaux. En parallèle, le secteur privé offrirait des services de grandes qualités, dont l'accès serait limité aux couches aisées.

L'accentuation du chômage engendrerait des pertes de revenus pour une part importante de la population, aggravant ainsi la vulnérabilité et la pauvreté de plusieurs pans de la société. Ceci serait accentué davantage par la concentration des fruits de la croissance économique chez les détenteurs de capitaux et chez les actifs hautement qualifiés.

Ainsi, l'accentuation des écarts séparant les classes des ménages en matière des distributions de revenus, conjuguée au creusement des inégalités sociales engendré par le dualisme du système éducatif, augmenterait la pauvreté, dont la dynamique simulée dans ce scénario se caractériserait, en fait, par deux effets opposés. D'une part, la croissance économique forte de 6,4% en moyenne

annuelle durant la période 2007-2015, induirait une baisse de la pauvreté. D'autre part, les pertes d'emploi excessives pour la main d'oeuvre banale, la concentration des revenus chez une partie de la population et le creusement des inégalités sociales, notamment en matière d'éducation et de formation, se traduiraient par une augmentation de l'indice de Gini (accentuation des inégalités), qui devrait neutraliser l'effet positif de la croissance économique forte et même d'aggraver la pauvreté.

La prise en considération de toutes ces dynamiques, sur la base des paramètres dégagés de l'étude thématique « Inégalité, exclusion sociale et pauvreté au Maroc »<sup>27</sup>, montre que les effets de l'accentuation des inégalités l'emporteraient sur ceux de la croissance économique, et par conséquent la pauvreté s'accroîtrait pour atteindre environ 17% de la population au terme de 2015.

L'expérience du Brésil, pays émergent, est un exemple édifiant qui symbolise les conséquences de l'option de l'efficacité économique au détriment du développement humain. En effet, ce pays a réalisé l'un des taux de croissance les plus remarquables des pays en développement, dépassant 9% par an, sur la base d'un programme ambitieux de modernisation durant les années 60 et 70, qui était sous-tendu essentiellement par une accumulation du capital physique. Néanmoins, cette croissance économique forte n'a pas été accompagnée par la prise en charge des impératifs du développement humain, puisque les indicateurs sociaux du Brésil sont considérés des plus mauvais de toute l'Amérique Latine. Le taux d'analphabétisme est supérieur de près de 10% au niveau moyen de la région et le taux de scolarisation est de 15% plus bas. L'une des principales causes de ces contre-performances est la distribution extrêmement inégale des revenus puisque l'indice de Gini se situe à près de 0,6 entraînant un taux de pauvreté de l'ordre de 22% en 2003.

---

<sup>27</sup> Etude thématique réalisée par le HCP en 2006, dans le cadre de la réflexion prospective Maroc 2030

En général, ce scénario axé sur l'efficacité économique, est de nature à créer plus de richesses mais risque de laisser sur la marge du développement de larges pans de la société dans son sillage. Les gains économiques risquent donc de ne pas compenser les pertes de bien-être social. En terme de croissance économique, ce scénario qui, en principe, devrait stimuler la compétitivité résultant d'une volonté de relance immédiate et de moyen terme, pourrait bien finir par créer des tensions sociales, notamment en matière de chômage et de pauvreté. De toute évidence, un capital humain non suffisamment valorisé empêcherait le rythme de croissance économique, sous-tendu par ce scénario, de s'inscrire dans la durabilité au-delà de l'horizon 2015 et compromettrait les chances d'émergence de l'économie nationale.

#### **4.3- Le scénario de l'essoufflement**

Dans ce scénario, la dynamique actuelle qui s'inscrit dans la voie de l'émergence, risque, si elle n'est pas confortée par des réformes économiques efficaces et bien agencées, de connaître une inflexion dans le futur. Une insuffisante mobilisation des acteurs et une cadence lente de mise en œuvre des réformes engendreraient, en effet, des risques d'essoufflement de cette dynamique, pouvant être amplifiés par une conjoncture internationale éventuellement défavorable.

Ce scénario est caractérisé par une ouverture sur l'économie internationale lente gérée par des accords partiels et orientée essentiellement vers l'Union Européenne sans, toutefois, aboutir à une réelle intégration dans cet espace. Les réformes économiques prises, à cet égard, sont essentiellement liées aux exigences de ces accords. Dans ce contexte, l'Etat continue à protéger certains secteurs traditionnels jugés sensibles pour des considérations sociales.

Sur le plan économique, ce scénario est sous-tendu par la poursuite des chantiers structurants d'envergure déjà entamés en matière d'infrastructures économiques

de base et touchant tous les domaines socioéconomiques, notamment, les ports, les autoroutes, les zones touristiques etc. Cet élan serait piloté par des institutions publiques dynamiques et soutenu par les investissements extérieurs. Ainsi, le secteur public resterait le pilier central de ce dynamisme, étant donné l'insuffisante mobilisation des autres acteurs nationaux de développement autour des réformes profondes visant l'instauration d'une réglementation moderne, susceptible de créer un climat propice à la relance économique.

Dans la logique de ce scénario, les investissements représenteraient environ 30% du PIB en moyenne annuelle durant la période 2007-2015, tirés essentiellement par le secteur public ainsi que par les investissements extérieurs, notamment dans le secteur touristique.

Malgré ce dynamisme, la croissance économique qui en découlerait est limitée, de près de 4% au début de la période 2007-2015, et suivie d'une décélération vers la fin en raison de l'essoufflement qui risque d'être engendré par les rigidités aux réformes de fond.

La structure du tissu productif ne connaîtrait pas de changements substantiels. L'industrie resterait marquée par une adaptation difficile du secteur textile et une faible amélioration de l'agro-industrie et l'agriculture continuerait d'être caractérisée par son dualisme et ses faibles productivités ainsi que par sa dépendance vis-à-vis des aléas climatiques.

L'ouverture économique sur le monde, conjuguée à la faible compétitivité de plusieurs secteurs économiques, engendrerait une dégradation du solde extérieur dont le déficit atteint 3,3% du PIB au terme de cette période.

Le rôle central de l'Etat dans la dynamique économique et dans la prise en charge des impératifs du développement social pèsera lourdement sur l'équilibre budgétaire. Ainsi, le déficit global du Trésor risque de dépasser 4,5% du PIB, à

l'horizon 2015, mettant en cause la soutenabilité des finances publiques et hypothéquant des options de développement.

A cet effet, les politiques sociales menées, en dehors d'actions en profondeur entreprises dans un cadre de partenariat public-privé et d'appropriation collective, continueraient de manquer d'efficacité. Ainsi, en matière d'éducation, la mise en œuvre des réformes poursuivie au même rythme que celui des dernières années, ne serait pas de nature à améliorer le rendement interne, la cohérence structurelle du système et son ancrage dans son environnement économique. Dans ce scénario, si la transition démographique favorise la généralisation de la scolarisation au primaire, l'enseignement post-primaire resterait, quant à lui, à des niveaux de fréquentation inférieurs à ceux des pays de même niveau de développement.

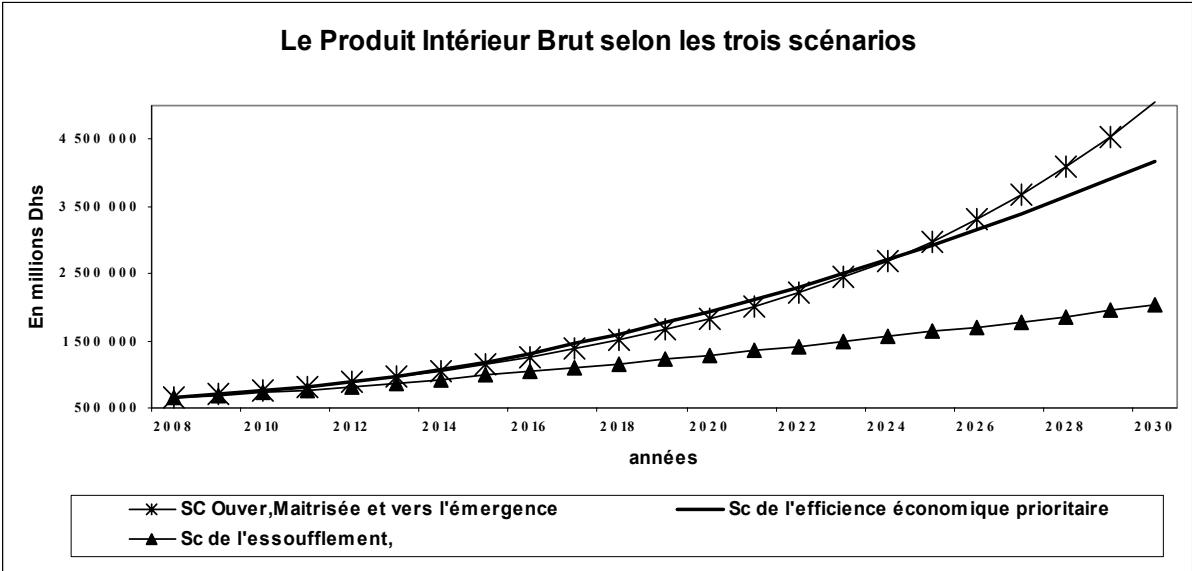
Dans le domaine sanitaire, les tendances en matière d'offre de services de santé montrent qu'avec le rythme actuel d'encadrement et de couverture en infrastructure sanitaires, une amélioration des indicateurs d'accessibilité et d'encadrement est envisageable, mais sans pour autant atteindre les normes de référence établies par l'Organisation Mondiale de Santé. Sur le plan du financement, la dépense globale de santé est appelée à croître significativement, sous l'effet de la croissance de la demande en soins de plus en plus coûteux, en liaison avec le vieillissement et le changement déjà amorcé de la structure de la morbidité.

Sur un autre registre, les faiblesses en matière de développement social seraient accentuées par l'insuffisance des créations d'emplois limités à environ 250 mille par an dans ce scénario, face à une demande additionnelle, en accroissement substantiel sous l'effet de la transition démographique. En conséquence, le taux de chômage national se maintiendrait au-delà de 17%. Le secteur des services, principal employeur dans le milieu urbain, qui devrait symboliser le processus

de tertiarisation de l'emploi au Maroc, se développerait avec la sous-utilisation de la main d'œuvre et l'extension des activités informelles. Le développement du secteur des services ne reflètera pas une réallocation des ressources dans le sens de la recherche d'une profitabilité plus élevée et donc une augmentation de la production, mais plutôt le refuge d'une main d'œuvre abondante qui n'arrivera pas à intégrer les secteurs organisés.

Dans ce cadre, la réduction des inégalités et de la pauvreté resterait limitée. En effet, ce scénario suppose que la politique de redistribution ne connaîtrait pas de changements majeurs, que l'INDH et les politiques futures de développement parviendraient à stopper les inégalités en termes relatifs, à alléger progressivement les conditions sociales de vie dans les milieux pauvres et à engendrer, à inégalité constante, une baisse lente de la pauvreté et de la vulnérabilité. Ainsi, le taux de pauvreté serait réduit à près de 12%.

**Graphique 8 : Projections du PIB à l'horizon 2030 élaborées par le HCP**



## Caractéristiques des scénarios

Spécificités	Scénario de l'ouverture maîtrisée et de l'émergence	Scénario de l'efficience économique prioritaire	Scénario de l'essoufflement
<b>Ouverture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Progressive, multilatérale et maîtrisée</li> <li>- Accompagnée par le transfert du savoir-faire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion totale à la globalisation</li> <li>- Elimination de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérée par des accords partiels et orientée essentiellement vers l'Union Européenne sans réelle intégration</li> <li>- Réformes économiques lentes dictées par les exigences des accords</li> <li>- Maintenance de la protection de certains secteurs traditionnels</li> </ul>
<b>Gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réformes agencées avec la mise en place des filets sociaux</li> <li>- Plus forte adhésion des acteurs de développement</li> <li>- Etat régulateur et pilote du développement humain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rythme accéléré des réformes économiques</li> <li>- Déréglementation des marchés des biens et services</li> <li>- Rôle régulateur de l'Etat au service du secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lenteur dans l'adoption et la mise en œuvre des réformes</li> <li>- Adhésion mitigée des acteurs de développement et réticence aux changements</li> </ul>
<b>Infrastructure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infrastructures de base économique et social</li> <li>- Partenariat public-privé</li> <li>- Rythme tendanciel des IDE, avec transfert du savoir faire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infrastructures de base et secteurs du transport et télécommunication</li> <li>- Partenariat public-privé</li> <li>- Rythme offensif des IDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infrastructures de base : Ports, autoroutes, zones touristiques ...</li> <li>- Partenariat public-privé, contrat programme, concessions,</li> <li>- Rythme tendanciel des IDE</li> </ul>

<b>Structure de production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation des secteurs existants et intégration dans l'économie internationale</li> <li>- Intégration intersectorielle</li> <li>- Appui soutenu aux PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grande spécialisation et intégration de certaines activités à l'économie internationale</li> <li>- Faible intégration intersectorielle</li> <li>- Grandes secteurs laissés pour compte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible diversification</li> <li>- Faible intégration</li> </ul>
<b>Capital humain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions programmées dans le cadre d'une vision de long terme</li> <li>- Prise en charge par tous les acteurs</li> <li>- Ciblage des couches vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de court terme sans vision de long terme</li> <li>- Prédominance du secteur public</li> <li>- Elitisme dans la formation dispensée par le secteur privé</li> <li>- Développement du secteur sanitaire par le secteur privé, bénéficiant aux couches favorisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions « coût de poing » fortes mais sans cohérence à long terme</li> <li>- Prédominance du secteur public</li> </ul>

### Résultats comparés des trois scénarios

<b>Indicateurs</b>	<b>Scénario de l'ouverture maîtrisée et de l'émergence</b>	<b>Scénario de l'efficacité économique prioritaire</b>	<b>Scénario de l'essoufflement</b>
Croissance économique (moyenne annuelle)	5,5	6,4	4
Taux d'investissement (moyenne annuelle)	30,8	32,1	30
Solde extérieur (en 2015)	-0,7	-1,8	-3,3
Déficit budgétaire (en 2015)	-2,4	-2,8	-4,5
Chômage (en 2015)	10	16,3	17,1
Pauvreté (en 2015)	8	17	12



## **Conclusion**

L'analyse de l'évolution de l'économie nationale et du développement humain montre que, globalement, le Maroc a connu des progrès indéniables sur la voie de la construction d'un Etat moderne qui s'investit dans la réalisation d'un projet de société démocratique et ouverte sur le monde. Mais, dans cette marche vers l'insertion positive dans la mondialisation, le pays affronte de multiples défis issus, non seulement de cette ouverture mais, surtout des problématiques structurelles d'un pays en transition. Le Maroc s'est engagé, depuis quelques années, dans une transition dont les implications ont notablement affecté le rythme des progrès enregistrés. Cette transition protéiforme, qui est en train de structurer, à la fois, l'économie, la société et le cadre naturel, est d'autant plus importante que le pays a, à peine, entamé la phase de sa maturation sur le plan économique, démographique et social.

Le rythme modéré de la croissance économique dans le passé témoigne d'une utilisation non optimale des ressources matérielles et humaines du pays pour des raisons de gouvernance et de compétence, se traduisant par une accumulation des déficits sociaux et des retards économiques. Ainsi, face aux enjeux majeurs de son avenir et plus particulièrement ceux de l'ouverture économique et de la transition démographique, le Maroc se doit de penser ses options de développement qui garantirait le bien-être de sa population ainsi que sa durabilité dans le temps.

Aujourd'hui, l'économie marocaine présente les caractéristiques d'une économie peu diversifiée et peu intégrée. Ces caractéristiques fondamentales, conjuguées à la faiblesse de la productivité, constituent des contraintes qui ne peuvent être levées que sur une longue période et qui nécessitent des efforts intenses et soutenus.

Cet exercice ne prétend pas décrire la réalité de l'économie marocaine à l'horizon 2015, mais plutôt d'offrir un cadre favorisant un débat large sur les options de développement à moyen terme. Ainsi le scénario qui reste le plus viable est celui qui assure les conditions de l'émergence économique et de la consolidation des fondements d'une société plus solidaire. En fait, la dynamique observée actuellement risque de porter en elle-même les germes de son essoufflement si elle n'est pas confortée par des réformes économiques efficaces. Et même dans ce cas de figure, si l'investissement dans le capital humain n'est pas opéré afin d'améliorer les aptitudes des ressources humaines, il est fort probable que toute stratégie de développement à long terme sera vouée à l'échec. Au demeurant, les chaînes de valeurs de par le monde s'appuient davantage sur l'intelligence des hommes et leur capacité à s'adapter rapidement au contexte en perpétuel changement.

## *Références*

- ✚ Haut Commissariat au Plan: Rapport d'évaluation du Plan 2000-2004, 2005.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: Les sources de croissance économique au Maroc. 2006.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: La structure de production au Maroc. 2006.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: L'étude thématique sur le capital humain au Maroc, 2006.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: L'étude sur la pauvreté et les inégalités au Maroc, 2006.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: L'étude sur la transition démographique au Maroc. 2006.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: L'étude thématique sur la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité au Maroc, 2006.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: Eléments pour l'insertion du Maroc dans l'économie de la connaissance. 2006.
- ✚ Ahmed Driouchi et Abdelkader Djeflat : Le Maroc dans l'économie de la connaissance : Enjeux et perspectives. 2004.
- ✚ J.P. Fitoussi: Croissance et emploi. Les cahiers du Plan, octobre 2005.
- ✚ Larbi Jaidi et Meryem Cherkaoui : Une politique budgétaire fortement contrainte par la conjoncture. Profil pays Maroc, Institut de la méditerranée, Femise, Juillet 2004.
- ✚ Tounsi Said : Etude thématique sur les finances publiques. Haut Commissariat au Plan, 2006.
- ✚ Hamas Khalid : Etude thématique sur le secteur financier. Haut Commissariat au Plan, 2006.
- ✚ FMI : Evaluation de la stabilité du système financier. Maroc, avril 2003.
- ✚ Alejandro Lorca Corrons et Gonzalo Escribano Frances : Une ouverture largement entamée mais encore fragile. Profil pays Maroc, Institut de la méditerranée, pour le Femise, Juillet 2004.
- ✚ Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes : Conseil général du développement agricole : Les réformes du secteur agricole : Quel agenda pour le Maroc. Troisième séminaire institutionnel, décembre 2004.
- ✚ Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique : Cadre stratégique de développement du système éducatif, avril 2005.
- ✚ Fonds Monétaire International, Finances et Développement : Les ressorts de la croissance. Mars 2006.
- ✚ Ministère de la santé, Mission financée par l'organisation mondiale de la santé : Santé, vision 2015. Janvier 2006.

- ✚ Agence française de développement : Rapport sur le risque-pays du Maroc. Juin 2006.
- ✚ 50 ans de développement Humain, Perspectives 2025 : 50 ans après, l'avenir en confiance. 2006.
- ✚ IFPRI : Defining a trade strategy for southern mediterranean countries. 2006.
- ✚ Emilio Fontela : El desarrollo sostenible como factor de seguridad en el mediterraneo, Universidad Antonio de Nebrija, 2006.
- ✚ Banque Mondiale : Croissance et emploi au Maroc. 2006.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: L'étude prospective sur le tourisme 2030.
- ✚ Haut Commissariat au Plan: L'étude prospective sur l'énergie 2030.
- ✚ Haut Commissariat au Plan et Conseil Général du Développement Agricole (Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et des Pêches Maritimes) : L'étude prospective sur l'agriculture 2030.